



Bulletin municipal // janvier 2021

Loyat



*Dossier : quelles activités
à la maison de l'enfance ?*





Mairie

11, Rue de la Mairie - 56800 Loyat

Tél. 02 97 93 02 33

Fax 02 97 93 06 67

www.loyat.fr

Lundi et mercredi : 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30
et 14h00-17h30

Sommaire

| | |
|---|----------|
| Vœux du maire | 2 et 3 |
| Echos du conseil municipal | 4 à 12 |
| Etat-civil 2020 | 13 |
| Urbanisme | 13 |
| Finances | 14 et 15 |
| Cadre de vie - embellissement | 16 et 17 |
| Travaux | 18 et 19 |
| Affaires sociales et scolaires | 20 à 25 |
| Rétrospective en images - 2020 | 26 et 27 |
| Dossier : quelles activités à la maison de l'enfance ? | 28 à 30 |
| Qui sont les nouveaux Loyatais ? | 31 et 32 |
| Loyatais à l'honneur | 33 et 34 |
| Médiathèque | 35 |
| Vie économique | 36 |
| Vie associative | 37 à 41 |
| Informations diverses | 42 et 43 |

Les vœux du Maire

// Mesdames, Messieurs, chers Loyatais

Chaque année depuis 12 ans je vous dis mon plaisir à vous accueillir pour la cérémonie des vœux. En ce début 2021, les conditions sanitaires ne nous permettent pas cette rencontre et j'en suis navré.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite de vos projets. Ces vœux de bonne année vont également à l'ensemble du personnel communal.

Le fait le plus marquant de l'année 2020 est l'apparition, en Chine, d'un coronavirus le Covid 19 qui a profondément chamboulé nos habitudes et qui, malheureusement, circule encore. Notre rythme de vie est dicté par cette pandémie qui s'est répandue rapidement sur la planète.

C'est dans ce contexte particulier que le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars. Le gouvernement ayant choisi de maintenir le premier tour, nous avons dû mettre en place un dispositif de circulation empêchant les croisements des personnes et une signalétique au sol pour maintenir ce qui a été appelé la distanciation sociale.

Le gouvernement a validé les résultats du premier tour et reporté le deuxième tour. A Loyat, le vote des électeurs, confirmé par 2 fois par le tribunal administratif, a été en faveur de la liste que je conduisais. Je remercie l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés car Loyat a eu un taux de votes supérieur au taux national.

Le 17 mars à midi le gouvernement a mis en place le premier confinement. Les hôpitaux étaient submergés et la France manquait de masques.

Des loyatais bénévoles se sont spontanément proposés pour la confection. Nous avons acheté du tissu répondant à la norme Afnor dans un magasin de Ploërmel. Ensuite nous avons organisé, dans la salle omnisport, une distribution de ces masques aux personnes les plus à risques (plus de 75 ans). Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont confectionné 450 masques : Marie-Suzanne Alleman, Marie-Christine Ballue, Martine Benoit, Guillaume Bériou, Martine Bourne, Marie-France Branchereau, Françoise Guernion, Corinne Le Gloahec, Eliane Vincent.

Au cours du confinement, nous avons contacté plusieurs fois les personnes de plus de 75 ans pour prendre de leurs nouvelles. Nous en avons aidé certaines pour les courses et l'achat des médicaments. Peu de personnes étaient sans solution : nous avons constaté une grande solidarité dans la commune. Sur notre territoire, les gens prennent soin les uns des autres, ils n'hésitent pas à demander qui a besoin d'aide et à prendre des nouvelles de leurs voisins : c'est une grande richesse. Nous avons également mis à disposition dans les commerces et à la mairie les documents nécessaires

Responsable de la publication : Denis Tréhorel // Rédaction : commission communication

Crédit photos : Mairie de Loyat - les associations loyataises - les écoles - Les Infos - Fotolia© - Ploërmel communauté

Tirage : 850 exemplaires. Imprimerie Poisneuf - Josselin - 02 97 22 23 40

à la circulation. Pendant le confinement, la mairie est restée ouverte sur rendez-vous.

Puis, lorsque que les masques achetés par la commune à Ploërmel communauté sont arrivés, nous avons organisé une nouvelle distribution pour l'ensemble de la population.

Le 26 mai 2020, nous avons enfin pu mettre en place le nouveau conseil municipal à huis-clos.

Concernant la vie de la commune, à partir du confinement presque toutes les manifestations ont dû malheureusement être annulées. Qu'elles soient municipales, associatives, sportives, scolaires ou familiales.

Pour le 8 mai et le 11 novembre, les consignes de la Préfecture étaient strictes, les cérémonies se sont déroulées avec 6 personnes en conformité avec les directives.

La remise officielle des prix du concours des maisons fleuries n'a pas pu avoir lieu : la sortie-récompense a été annulée. Le prix a été remis au domicile des gagnants avec un bon d'achat dans une pépinière.

La journée sport et découvertes, l'accueil des bébés par le Ccas, le repas du Ccas de nos aînés et l'accueil des nouveaux arrivants ont été impossibles. Pour les bébés et les aînés, les membres du Ccas sont passés déposer un colis à domicile.

La pandémie a provoqué un retard dans les travaux de la Maison de l'Enfance. En effet, dans un premier temps les entreprises ne pouvaient plus travailler, dans un second temps il ne pouvait plus y avoir qu'une seule entreprise à travailler à l'intérieur du bâtiment. Néanmoins le bâtiment était prêt pour accueillir les enfants à la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020.

La maison de l'enfance accueille la garderie, l'aide aux devoirs, le centre aéré, les ateliers du Ripame, les rencontres d'assistantes maternelles de Loyat, des activités extra-scolaires et des cours de gym pour les personnes de plus de 62 ans. Elle a tout de suite conquis ses occupants et les a séduits par sa fonctionnalité et son utilité.

// Maintenant place aux projets pour 2021. L'action municipale continue.

- Nous avons engagé un programme de rénovation des trottoirs dans le bourg. Certains ont 40 ans et avec le temps, ils se sont dégradés. Il y aura plusieurs tranches sur plusieurs années. Les travaux commenceront cette année par les rues de Saint-Martin, de Poullouan et de l'Abbaye.
- Le dernier lot du lotissement de Poullouan a été vendu en 2020, nous avons en projet un nouveau lotissement.
- Pour plusieurs raisons, notre cimetière a besoin d'être agrandi et d'être mis aux normes actuelles : il reste peu de concessions disponibles, nous n'avons pas d'espace dédié pour les urnes. Une étude va être lancée.
- Nous souhaitons conserver la 4^e fleur lors du passage du Jury national prévu avant l'été. Nos services techniques travaillent à la conservation de l'acquis et à l'amélioration de notre cadre de vie.



- Nous avons jusqu'à avril 2022 pour mettre notre PLU (Plan local d'urbanisme) en conformité avec le SCoT (Schéma de cohérence territoriale), nous sommes en phase de recherche d'un cabinet pour nous accompagner. Je vous redis que les terrains à bâtir dans les villages pourraient redevenir agricoles.
- Des devis ont été faits pour l'achat et l'installation d'un module de jeux extérieurs pour enfants devant la maison de l'enfance.
- Nous allons développer la communication avec les habitants en proposant une application pour mobile permettant d'informer et d'alerter la population en temps réel. Une étude est en cours.

Pour finir, permettez-moi de parler de deux élus qui ont longtemps fait partie du conseil municipal : Mme Odile Santier, élue 31 ans de 1989 à 2020 et M. Didier Bourne, élu 25 ans de 1995 à 2020. Grands serviteurs de la commune et de la communauté de communes, ils ont consacré beaucoup de temps aux affaires communales et intercommunales. Ils n'ont jamais hésité à assumer des responsabilités, Odile dans le social et la santé, Didier dans la finances et l'économie. Ils ont participé à de nombreuses réunions de la municipalité, de commissions, de conseils, aidé aux projets, défendu leurs idées. Ils sont membres de diverses associations et participent à la vie de Loyat. Nous ne manquerons pas de leur organiser une cérémonie de remerciements bien méritée avec les loyatais lorsque les conditions sanitaires le permettront enfin.

Malgré les confinements, la crise sanitaire et économique, je garderai en mémoire pour l'année 2020, la solidarité et la bienveillance dont la population a fait preuve en cette année difficile.

Qu'en 2021, qui s'avère aussi difficile, ayons l'espoir que le vaccin, les gestes barrières, la distanciation sociale, le confinement et le couvre-feu, apportent une issue heureuse et prompte afin que nous retrouvions tous la joie des repas conviviaux, des manifestations festives, des rencontres sportives...

Souhaitons que la crise sociale qui fera suite, ne nous touche pas trop durement et gardons entre nous cette solidarité active et cette bienveillance.

Mesdames, Messieurs, loyatais, je vous renouvelle mes vœux pour cette année 2021. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie en famille et la réussite de vos projets.

Denis Tréhorel, Maire de Loyat

Résumé des comptes-rendus des conseils municipaux - Année 2020

// 23 janvier 2020

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :

Le conseil municipal prend connaissance du rapport annuel d'activités 2018 de Ploërmel Communauté.

AVIS SUR LE RAPPORT DE LA CLECT DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ DU 2 DÉCEMBRE 2019 :

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle Unique (FPU). La CLECT s'est réunie pour examiner les transferts suivants :

- le camping de Néant-sur-Yvel,
- les taxes de séjour.

Le conseil communautaire du 12 décembre 2019 a pris acte de ce rapport. Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de 3 mois à compter de la transmission du rapport pour se prononcer. Le conseil municipal décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le rapport.

PROJET DE REMISE À LA COMMUNE PAR LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN DE LA SECTION DE LA RD157 DU PR 0+000 AU PR 0+201 POUR UNE LONGUEUR DE 201ML :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le principe de transfert de voirie du Département à la commune.

TAUX DE PROMOTION AVANCEMENT DE GRADE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 100% le taux de promotion des agents qui remplissent les conditions pour un avancement de grade, après avis du Comité technique, pour l'année 2020.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS

Berger-Levrault La chapelle sur Erdre - 2 ordinateurs HP EliteDesk 705 G3 avec écrans, Windows 10, Microsoft Office 365 Business, assistance technique : 3 660,00 € TTC

SARL THETIOT La Chapelle Caro - remplacement

du parquet de la salle polyvalente suite à un dégât des eaux, travaux pris en charge par l'assureur - 14 112.00 € TTC.

// 27 Février 2020

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

M. le Maire quitte la salle de délibération.

> Budget principal : le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement

| | |
|----------------------------|----------------|
| Recettes : | 1 195 427,08 € |
| Dépenses : | 856 201,89 € |
| Résultat 2019 : | 339 225,19 € |
| Report résultat 2018 : | 0 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 339 225,19 € |

Section d'investissement :

| | |
|----------------------------|----------------|
| Recettes : | 681 871,22 € |
| Dépenses : | 786 748,09 € |
| Résultat 2019 : | - 104 876,87 € |
| Report résultat 2018 : | - 104 094,65 € |
| Résultat 2019 à reporter : | - 208 971,52 € |

Les restes à réaliser 2019 à reporter en 2020

Section d'investissement

| | |
|------------|--------------|
| Dépenses : | 616 378,00 € |
| Recettes : | 610 497,63 € |

> Budget Assainissement : le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

Section de fonctionnement

| | |
|----------------------------|--------------|
| Recettes : | 34 052,79 € |
| Dépenses : | 39 614,44 € |
| Résultat 2019 : | - 5 561,65 € |
| Report résultat 2018 : | 6 342,93 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 781,28 € |

Section d'investissement :

| | |
|----------------------------|-------------|
| Recettes : | 43 702,49 € |
| Dépenses : | 31 373,78 € |
| Résultat 2019 : | 12 328,71 € |
| Report résultat 2018 : | 23 461,46 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 35 790,17 € |

> **Budget Lotissement de Poullouan : le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.**

Section de fonctionnement

| | |
|----------------------------|-------------|
| Recettes : | 24 671,75 € |
| Dépenses : | 21 923,72 € |
| Résultat 2019 : | 2 748,03 € |
| Report résultat 2018 : | 64 509,90 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 67 257,93 € |

Section d'investissement :

| | |
|----------------------------|--------------|
| Recettes : | 21 642,32 € |
| Dépenses : | 0 € |
| Résultat 2019 : | 21 642,32 € |
| Report résultat 2018 : | -21 642,32 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 0 € |

> **Budget Lotissement de la Voie Verte C.A 2019 : le compte administratif 2019 est adopté à la majorité (un vote contre).**

Section de fonctionnement

| | |
|----------------------------|------------|
| Recettes : | 361,61 € |
| Dépenses : | 0 € |
| Résultat 2019 : | 361,61 € |
| Report résultat 2018 : | 1 735,78 € |
| Résultat 2019 à reporter : | 2 097,39 € |

Section d'investissement :

| | |
|----------------------------|---------------|
| Recettes : | 0 € |
| Dépenses : | 0 € |
| Résultat 2019 : | 0 € |
| Report résultat 2018 : | -24 206,59 € |
| Résultat 2019 à reporter : | - 24 206,59 € |

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 : LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DE RECON-
DUIRE LES TAUX D'IMPOSITION POUR 2020.**

| | Rappel des taxes 2019 | | | Proposition Taxes 2020 | | |
|-----|-----------------------|-----------|-----------------|------------------------|--------|-----------------|
| | Bases réelles | Taux | Produit attendu | Bases Prévisionnelles | Taux | Produit attendu |
| TH | 1 351 000 € | 14,44% | 195 084 € | 1 339 000 € | 14,44% | 193 351 € |
| FB | 895 400 € | 17,27% | 154 636 € | 926 900 € | 17,27% | 160 075 € |
| FNB | 145 700 € | 44,30% | 64 545 € | 147 800 € | 44,30% | 65 475 € |
| | Total | 414 265 € | | Total | | 418 901 € |

AFFECTATION DES RÉSULTATS BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2019 SUR BUDGETS 2020.

Budget principal : le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2019 de 339 225,19 € en recette de la section de fonctionnement 2020 pour 160 163,47 €, et en recette de la section d'investissement 2020 pour 179 061,72 €. Il décide également d'affecter le déficit d'investissement de 208 971,52 € en dépense de la section d'investissement du budget 2020.

Budget Lotissement de Poullouan : le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2019 de 67 257,93 € en recette de la section de fonctionnement du budget 2020.

Budget Lotissement de la Voie Verte : le conseil municipal décide à la majorité (un vote contre) d'affecter l'excédent d'exploitation 2019 de 2 097,39 € en recette de la section de fonctionnement du budget 2020 ; d'affecter le déficit d'investissement de 24 206,59 € en dépense de la section d'investissement du budget 2020.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Budget principal : le conseil municipal adopte à la majorité (4 abstentions) le budget primitif de 2020 qui s'équilibre à 1 403 670,00 € en section de fonctionnement et à 1 491 071,00 € en section d'investissement.

Budget Lotissement de Poullouan : le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de 2020 qui s'équilibre à 67 258,18 € en section de fonctionnement.

Budget Lotissement de la Voie Verte : le conseil municipal adopte à la majorité (1 abstention et un vote contre) le budget qui s'équilibre à 31 245,69 € en section de fonctionnement et à 53 344,89 € en section d'investissement.

CLÔTURE DU BUDGET LOTISSEMENT DE POULLOUAN :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget lotissement de Poullouan créé en 2008.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ÉCOLE PRIVÉE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention à l'École Sainte Jeanne d'Arc d'un montant total de 83 315,27 € (480,59 € x 77 élèves de primaire et 1 218,68 € x 38 élèves de maternelle).

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ÉCOLE
SAINTE JEANNE D'ARC POUR UN SÉJOUR EN
CLASSE DE NEIGE :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une aide d'un montant de 80,00 € par enfant participant, soit pour 21 enfants un montant de 1 680 €.

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ÉCOLE
SAINTE JEANNE D'ARC POUR LE PROJET
D'ÉCOLE « UN JARDIN POTAGER À L'ÉCOLE » :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 13 € par élève, soit pour 115 élèves un montant de 1 677.00 €.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de supprimer le poste de rédacteur et de créer un poste de rédacteur principal de 2^e classe.

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR
LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE
LEURS DÉLÉGATIONS**

- COLAS-Ploërmel, déplacement et enrobés sur trottoir et résine : 6 222.36 € TTC.
- ESAT Les Bruyères-Plumelec, entretien annuel des espaces verts à Trégadoret, Leuléac, Crétudel, et débroussaillage du Pump Track : 4 141.20 € TTC.
- Hortibreiz-Caudan, fertilisant et gazon pour stade de foot et produits pour fleurissement : 3 660.94 € TTC.
- Les Serres des Ajoncs d'or-Sérent, plantes pour fleurissement : 1 818.08 € TTC.
- Théaud-St Meen Le Grand, contrat de prestations de balayage annuel : 3 024.56 € TTC.

// 26 MAI 2020

ÉLECTION DU MAIRE :

M. Denis TREHOREL, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire et immédiatement installé.

**DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET
ÉLECTION DES ADJOINTS :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de fixer à cinq le nombre des adjoints au maire de la commune. Il procède ensuite à leur élection : sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats suivants :

- 1^{er} Adjoint** : Patrice LAMEUL ;
- 2^e Adjoint** : Maud GAVAUD ;
- 3^e Adjoint** : Sébastien LE RAY ;
- 4^e Adjoint** : Danielle GUILLAUME ;
- 5^e Adjoint** : Philippe BERIOU

// JUIN 2020

**DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CONSENTIES AU MAIRE :**

Le code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permet au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences, pour favoriser une bonne administration communale. Le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à Monsieur le Maire pour la durée du présent mandat plusieurs délégations en matière de marchés publics, de finances, de gestion du patrimoine communal, d'urbanisme et de contentieux.

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COM-
MISSIONS COMMUNALES :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les délégués au sein des commissions communales de la façon suivante :

> COMMISSION FINANCES :

Denis TREHOREL - Patrice LAMEUL - Danielle GUILLAUME - Philippe BERIOU - Solène LE MOING - Christiane JIGOREL

> COMMISSION TRAVAUX :

Denis TREHOREL - Patrice LAMEUL - Sébastien LE RAY - Philippe BERIOU - Christian VINCENT - Bernard HALLIER

> COMMISSION SCOLAIRE :

Denis TREHOREL - Danielle GUILLAUME - Valérie LANCELOT - Ludivine MORIN - Laëtitia MOUNIER - Serge CARO

> COMMISSION SOCIALE :

Denis TREHOREL - Maud GAVAUD - Danielle GUILLAUME - Sylvie BEAUJEAN - Laëtitia MOUNIER - Françoise ARNOLDO - Serge CARO

> COMMISSION CADRE DE VIE :

Denis TREHOREL - Patrice LAMEUL - Solène LE MOING - Sylvie BEAUJEAN - Valérie LANCELOT - Ludivine MORIN - José GOZDOWSKI - Jérémy CHOUAN

> COMMISSION COMMUNICATION :

Denis TREHOREL - Patrice LAMEUL - Maud GAVAUD - Philippe BERIOU - Solène LE MOING - Sylvie BEAUJEAN - José GOZDOWSKI

> COMMISSION VIE ASSOCIATIVE :

Denis TREHOREL - Maud GAVAUD - Sébastien LE RAY - Philippe BERIOU - Morgan DEMOLLIENS - Christian VINCENT - Jérémy CHOUAN

> COMMISSION APPEL D'OFFRES :

Titulaires : Denis TREHOREL - Patrice LAMEUL -

Bernard HALLIER – Christiane JIGOREL

Suppléants : Sébastien LE RAY – Philippe BERIOU – Serge CARO

> **COMMISSION OUVERTURE DE PLIS :**

Denis TREHOREL – Patrice LAMEUL – Sébastien LE RAY – Philippe BERIOU – Bernard HALLIER – Serge CARO – Christiane JIGOREL

> **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :**

Titulaires : Christian VINCENT – Valérie LANCELOT – Laëtitia MOUNIER – Françoise ARNOLDO – Jérémy CHOUAN

Suppléants : Sylvie BEAUJEAN – Ludivine MORIN – José GOZDOWSKI – Serge CARO – Christiane JIGOREL

> **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) :**

Le Maire : Denis TREHOREL

6 Titulaires : Patrice LAMEUL – Danielle GUILLAUME – Philippe BERIOU – Morgan DEMOLLIENS – Christian VINCENT – Françoise ARNOLDO

6 Suppléants : Maud GAVAUD – Sébastien LE RAY – Sylvie BEAUJEAN – Valérie LANCELOT – Bernard HALLIER – Jérémy CHOUAN

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COMMISSIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner les délégués au sein des commissions et syndicats intercommunaux :

> **Syndicat mixte de coopération intercommunale Morbihan énergies :**

Patrice LAMEUL – Sébastien LE RAY

> **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable SIAEP de Brocéliande :**

1 Délégué Titulaire : Patrice LAMEUL - **1 Délégué Suppléant** : Philippe BERIOU

> **Mission locale du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne :**

Le Maire : Denis TREHOREL

2 Délégués-Élus Relais : Danielle GUILLAUME – Serge CARO

> **Correspondant défense :**

1 Délégué Titulaire : Danielle GUILLAUME - **1 Délégué Suppléant** : Serge CARO

> **Référent sécurité routière :**

1 Délégué Titulaire : Christian VINCENT - **1 Délégué Suppléant** : Laëtitia MOUNIER

> **Comité national d'action sociale CNAS :**

1 Délégué Élu : Danielle GUILLAUME - **1 Délégué membre du personnel** : Françoise COYAC

> **Service de soins infirmiers à domicile :**

Le Maire : Denis TREHOREL - **2 Représentants** : Maud GAVAUD – Laëtitia MOUNIER

> **1 Délégué Référent frelons asiatiques :**

Morgan DEMOLLIENS

INDEMNITÉS DE FONCTION AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET AUX CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

> **Indemnités de fonction du Maire :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter l'indemnité de fonction du maire au taux de 48,20% de l'indice brut 1027 soit 1874,68€ à effet du 27 mai 2020 à Monsieur Denis TREHOREL.

> **Indemnités de fonction des adjoints :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter l'indemnité de fonction des adjoints au taux de 18,5% de l'indice brut 1027 soit 719,53 € à effet du 27 mai 2020 à :

1^{er} adjoint : Monsieur Patrice LAMEUL - Travaux et urbanisme

2^e adjoint : Madame Maud GAVAUD - Communication et affaires juridiques

3^e adjoint : Monsieur Sébastien LE RAY - Bâti-ments communaux et voirie

4^e adjoint : Madame Danielle GUILLAUME - Enfance, jeunesse et service social

5^e adjoint : Monsieur Philippe BERIOU - Finances et personnel

> **Indemnités de fonction des conseillers délégués :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter l'indemnité de fonction des conseillers délégués au taux de 4,95% de l'indice brut 1027 soit 192,53 € à effet du 9 juin 2020, date de prise de fonction à :

Madame Solène LE MOING : Déléguée cadre de vie et culture

Monsieur Morgan DEMOLLIENS : Délégué à la vie associative



> Indemnités de missions au personnel, aux bénévoles et aux élus :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider les indemnités de missions au personnel, aux bénévoles et élus, sur présentation de justificatif de la façon suivante :

| Véhicule | Moins de 2.000 km | De 2.001 à 10.000 km | Plus de 10.000 km |
|---------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| 5 CV et moins | 0,29 €/km | 0,36 €/km | 0,21 €/km |
| 6 CV et 7 CV | 0,37 €/km | 0,46 €/km | 0,27 €/km |
| 8 CV et plus | 0,41 €/km | 0,50 €/km | 0,29 €/km |

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE :

Le montant maximum de l'indemnité allouée pour le gardiennage des églises communales s'établit à 120,97 €. Ce montant est compensé par le loyer fixé au même montant pour le logement accordé au presbytère. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la reconduction de l'indemnité de gardiennage de l'église.

INDEMNITÉS ACCORDÉES AU PERSONNEL :

Les heures supplémentaires des agents de la fonction publique territoriale sont réalisées, à la demande du supérieur hiérarchique, en dépassement des bornes horaires du cycle de travail et donnent lieu à des compensations financières soit horaires (IHTS) ou forfaitaires (IFTS) suivant le cadre d'emploi, aux agents titulaires et non titulaires. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider les attributions d'IHTS et d'IFTS aux agents qui effectuent des heures supplémentaires.

DÉTERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations, etc). Il convient de procéder au renouvellement des membres du conseil d'administration du CCAS pour la durée du mandat. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 13 le nombre des membres du CCAS. Ils désignent également les membres : Président : le maire, Denis TREHOREL ; 6 membres élus : Danielle

GUILLAUME – Maud GAVAUD – Sylvie BEAUJEAN – Laëtitia MOUNIER – Françoise ARNOLDO – Serge CARO ; 6 membres extérieurs au conseil municipal : Delphine MAINGUY, Madeleine POIRIER, Odile SANTIER, Marie-Thérèse GLEHELLO, Marie-Pierre MOUNIER, Marine HERVOT.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le conseil municipal accepte que les convocations soient adressées par mail, à l'exception de M. Bernard HALLIER qui la recevra par courrier.

ACQUISITION D'UN BIEN PAR VOIE DE PRÉEMPTION :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquiescer par voie de préemption, au prix de 35 000 €, l'immeuble bâti et la parcelle (cadastres AC 0323 et AC 0041) situés 3 place de l'Eglise d'une superficie totale de 108 m².

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 SATESE :

Le rapport annuel est présenté au conseil municipal, la Commune étant adhérente au service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) du département du Morbihan.

VOTE DES TARIFS PÉRISCOLAIRES 2020-2021 :

> Vote des tarifs restauration scolaire année 2020-2021 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs de l'année 2019/2020, soit 3,38 € pour une inscription régulière, 4,17 € pour une inscription occasionnelle et 7,46 € pour un repas adulte.

> Vote des tarifs de la garderie périscolaire année 2020-2021 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs de l'année 2019/2020, soit 1,00 € pour un forfait d'une demi-heure : 1,00 € ; 28 € pour un forfait au mois (1^{er} et 2^e enfant) ; 14 € pour un forfait au mois à partir du 3^e enfant.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS DEVANT COMPOSER LE JURY D'ASSISES DU MORBIHAN POUR L'ANNÉE 2021 :

Le conseil municipal procède au tirage au sort dans la liste électorale de la commune.

// 22 SEPTEMBRE 2020

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOYAT :

Le règlement intérieur qui organise le fonctionnement du conseil municipal, est obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus. Son contenu est fixé librement par le conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et

règlementaires en vigueur. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau règlement intérieur.

VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS :

Les conseillers municipaux décident, à l'unanimité, de reconduire les subventions votées en 2019 telles que présentées ci-dessous.

Garde de L'Yvel Football : 2 300,00 €

Club des Sorciers : 550,00 €

Société de chasse : 450,00 €

UNC-AFN : 450,00 €

Basket club Loyat : 300,00 €

Tennis Club Loyatais : 600,00 €

Volley Club Loyatais : 400,00 €

VTT Loyat : 800,00 €

Comité de jumelage Loyat-Rivière : 1 000,00 €

Rando Plaisir : 250,00 €

Croix rouge : 100,00 €

Union Sapeurs-Pompiers : 50,00 €

Don du sang bénévole : 50,00 €

Les restaurants du cœur : 50,00 €

La santé de la Famille : 60,00 €

EFAIT écoute familiale Toxicomanie : 60,00 €

ANNULLATION DE LOYERS PROFESSIONNELS PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT :

En application de l'ordonnance n° 2020-316 du 25 mars 2020, les collectivités locales ont la possibilité d'annuler les titres de loyers professionnels pour les personnes physiques et morales de droit privé exerçant une activité économique affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19. Deux professionnels locataires de bâtiments communaux, ne pouvant exercer leur activité pendant la période sanitaire, ont fait une demande auprès de la commune pour en bénéficier. M. Olivier BENOIT Praticien en hypnose pour les mois d'avril et mai 2020 pour un montant de (2x405.82€) soit 811.64 € ; M. Ruben CAMPOS Dentiste pour le mois de mai 2020 pour un montant de 643.83 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'annulation de leurs loyers.

CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DE LA DGFIP :

La commune de Loyat a l'obligation de proposer à ses administrés un service de paiement en ligne PayFip. Ce dispositif propose aux usagers un mode de paiement sécurisé, gratuit et disponible 24h/24 et 7 jours/7, par carte bancaire ou par prélèvement unique. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'adhésion de la commune au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFip.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU SERVICE DÉCLALOC AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :

Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour, Ploërmel Communauté a contracté avec la société Nouveaux Territoires, la dématérialisation des déclarations touristiques via l'outil Déclaloc. Conformément aux articles L.324-1-1 et L.324-4 du Code de tourisme, les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes doivent être déclarés auprès du maire de la commune où est situé l'hébergement. Pour faciliter la mise en œuvre de cette procédure, il est proposé à l'ensemble des communes de Ploërmel Communauté d'accéder gracieusement à l'outil Déclaloc. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune au service Déclaloc.

RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDES DES PRODUITS D'HYGIÈNE AVEC PLOËRMEL COMMUNAUTÉ :

La commune a adhéré le 12 décembre 2017 à la convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures et de produits d'hygiène et d'entretien avec Ploërmel communauté et 12 autres collectivités pour une durée de 1 an reconductible 3 fois. Les dysfonctionnements apparus sur la disponibilité des produits et les retards de livraison ont obligé la commune à chercher de nouveaux fournisseurs. Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le retrait de la commune de ce groupement de commandes.

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU BARRAGE DU LAC AU DUC :

Le Syndicat de l'Eau du Morbihan a déposé auprès de la DDTM du Morbihan un dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, en vue de réaliser les travaux de sécurisation du barrage du lac au Duc situé dans les communes de Ploërmel, Taupont et Loyat pour la partie du lac, ainsi que dans les communes de La Gacilly, Guillac, Les Fougerêts, Malestroit, Missiriac, Montertelot, Peillac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Congard, Saint-Gravé, Saint-Laurent-sur-Ouest, Saint-Marcel, Saint-Martin-sur-Oust, Saint-Vincent-sur-Oust, Sérent, et Val d'Oust se trouvant en aval du barrage et pouvant subir les impacts d'une rupture de celui-ci. La commune de Loyat a été désignée en accord avec le commissaire enquêteur comme lieu d'enquête publique. La permanence a eu lieu en mairie le 26 août 2020 de 14H30 à 17H30. L'avis d'enquête publique a été affiché en mairie du 27 juillet au 21 septembre 2020. Le conseil municipal doit être consulté et décide à l'unanimité de donner un avis favorable à cette demande d'autorisation environnementale.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE

LEURS DÉLÉGATIONS,

Blanchard, Ploërmel : achat d'une tondeuse autoportée ISEKI SF 450 HD 33 240,00 € TTC, reprise de la tondeuse autoportée Kubota 4 000,00 € TTC.

Launay couverture, Campénéac : travaux de réfection de la couverture en ardoises des parties sud et sud-ouest et de la sacristie de l'église 33 460,00 € TTC

Sarl Le Luhern, Bohal : réalisation de travaux de dérasement d'accotement et curage de fossés sur 3 km 4 500,00 € TTC

DÉCISION POUR LA REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES COMPTE TENU DE LA CRISE SANITAIRE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la réception de remise des prix des maisons fleuries 2020.

DÉCISION POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS COMPTE TENU DE LA CRISE SANITAIRE :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler la réception d'accueil des nouveaux arrivants 2020.

// 8 DECEMBRE 2020

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE MORBIHAN ÉNERGIES :

Le conseil municipal prend connaissance du rapport d'activités 2019 de Morbihan Énergies.

ATTRIBUTION D'INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES :

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'attribution d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires IHTS aux agents communaux concernés.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE À LA MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE :

La convention relative à la médecine professionnelle et préventive signée avec le Centre de gestion de la fonction publique du Morbihan arrive à échéance le 31 décembre 2020. Elle encadre le suivi médical des agents territoriaux. Le tarif du suivi médical est fixé à 72 € par an et par agent. Le conseil municipal valide à l'unanimité le renouvellement de la convention.

ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS POUR LES PARTICIPANTS AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019 :

La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser, comme les années précédentes, une sortie pour les participants au concours des maisons fleuries de l'année 2019. Afin de les remercier de leur participation, un

bon d'achat chez un pépiniériste de Ploërmel, d'une valeur de 40 € est attribué aux 23 participants. Le conseil municipal valide à l'unanimité l'attribution d'un bon d'achat de 40 € chez un pépiniériste.

CLÔTURE DU BUDGET LOTISSEMENT DE LA VOIE VERTE :

Par délibération du 8 avril 2011, le conseil municipal avait approuvé la création d'un budget lotissement dénommé « Voie verte ». Cette opération ne pouvant être réalisée, il y a lieu de restituer le terrain au budget principal. Le conseil municipal décide à la majorité (un vote contre) d'approuver la clôture du budget lotissement « Voie verte », d'approuver le bilan financier, d'approuver la cession du terrain au budget principal pour un montant de 11 819,23 € et d'accepter la prise en charge du déficit de 10 289,97 € par le budget principal.

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL DM 1 :

Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative Budget principal DM 1 de la façon suivante :

> Section de Fonctionnement

Dépenses

Chapitre 65 - Article 6521
 - Déficit des Budgets annexes : + 10 289,97 €
 Chapitre 011 - Article 6238 - Divers : - 10 289,97 €
 0 €

> Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 21 - Article 2111
 - Terrains nus : + 13 553,00 €
 Chapitre 21 - Article 2115
 - Terrains bâtis : - 8 000,00 €
 Chapitre 21 - Article 21571
 - Matériel roulant : - 5 553,00 €
 0 €

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET 2021 EN APPLICATION DE L'ARTICLE L1612-1 :

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité et jusqu'à l'adoption du budget, le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

VERSEMENT D'UN ACOMPTE CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC :

Afin de ne pas pénaliser le fonctionnement de l'école privée avant le vote des subventions 2021, le conseil municipal décide à l'unanimité de voter

le versement d'un acompte correspondant à 1/3 en fonction des effectifs au titre du premier trimestre scolaire sur la base de 1 218,68 € par élève de maternelle, et 480,59 € par élève de primaire.

VOTE DES TARIFS DE GARDERIE PÉRISCOLAIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021 :

La commune a fait une demande d'autorisation d'un accueil périscolaire recevant des mineurs de moins de six ans, auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, et une demande de déclaration auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, afin que la garderie périscolaire puisse intégrer le contrat enfance jeunesse 2020-2022, sous la dénomination ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ans. Il est cependant nécessaire d'appliquer un tarif modulé en fonction du quotient familial afin de pouvoir obtenir les aides de la CAF. Actuellement la commune reçoit une aide de la CAF de 2 241 € pour l'année 2019. En mettant en place une tarification modulée pour les familles, la commune obtiendra le versement de la prestation de service ordinaire, qui est de 0.54 € par heure de service et par enfant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs modulés à compter du 1^{er} janvier 2021 de la façon suivante :

| Tarifs 2021 Garderie périscolaire | | | A appliquer au quotient familial |
|--------------------------------------|------------------------|---|--|
| Forfait pour 1/2 heure | Forfait pour 1 mois | Forfait pour 1 mois à partir du 3 ^e enfant | |
| 0,95€ | 26,60 € | 13,30€ | < 950 |
| 1,00€ | 28,00€ | 14,00€ | De 950 à 1300 |
| 1,05€ | 29,40 € | 14,70€ | > 1300 |

MODIFICATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE INTÉGRÉE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL :

À la suite du transfert de 201ml de voirie de la RD157 du Département du Morbihan à la Commune et l'acte de cession de voirie sans déclassement du domaine public signé le 30 juillet 2020, il est nécessaire de modifier la longueur de voirie dans le domaine public communal. Le conseil municipal valide à l'unanimité la nouvelle longueur de voirie classée dans le domaine public communal : 83 021ml, dont 77 077 ml de voies communales hors agglomération, 5 567 ml de voies communales en agglomération : 5 567ml et 383.88 ml de places publiques.

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'IMMEUBLES PRÉSUMÉS SANS MAÎTRE :

Le Préfet du Morbihan a dressé la liste des immeubles communaux susceptibles d'être pré-

sumés sans maître, au sens de l'article L.1123.4 du Code général de la propriété des personnes publiques. Il s'agit de parcelles cadastrées AC91 située rue du Tertre (2a30ca), AC327 située rue du Tertre (4a05ca), YE10 située à Crétudel (27a68ca), YH81 située à Crétudel (31a17ca) et ZK100 située route de Guilliers (66a38ca). Il s'agit d'immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels, depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. Dans le cas où le propriétaire du bien ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, le bien est présumé sans maître. Le conseil municipal valide à l'unanimité la mise en place de la procédure (bien vacant sans maître) pour les parcelles précitées afin de procéder à l'incorporation des biens dans le domaine communal si, à l'issue de la période de 6 mois, aucun propriétaire ne s'est fait connaître.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'UN BIEN SANS MAÎTRE À TRÉGADORET CADASTRÉ Q1220 :

À l'issue d'une procédure, le conseil municipal décide à l'unanimité d'incorporer le bien au lieu-dit Trégadoret cadastré Q1220 d'une contenance de 4a33Ca présumé sans maître dans le domaine communal, cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS SANS MAÎTRE À TRÉGADORET CADASTRÉS Q254 ET Q1216 :

À l'issue d'une procédure, le conseil municipal décide à l'unanimité d'incorporer les biens cadastrés Q254 (1a11Ca), et Q1216 (4a 63Ca), situés à Trégadoret présumés sans maître dans le domaine communal, cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE BIENS SANS MAÎTRE À LEULÉAC CADASTRÉS ZN235 ET ZN246 :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'incorporer les biens cadastrés ZN235 (58 Ca) et ZN246 (2a62Ca) situés à LEULEAC présumés sans maître dans le domaine communal, cette incorporation sera constatée par arrêté du maire.

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME PLU, ET DÉFINITION DES MODALITÉS DE CONCERTATION :

Le SCOT, du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, approuvé le 19 décembre 2018, est un outil de conception et de mise en œuvre de planification stratégique au niveau du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne pour les 20 prochaines années. La com-

mune de Loyat doit mettre son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en compatibilité avec le SCOT dans les trois ans, et doit engager une procédure de concertation pendant toute la durée de l'élaboration du PLU. Le conseil municipal décide à l'unanimité de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal, de mettre en compatibilité le PLU avec le SCOT approuvé par le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, de réaliser le schéma des eaux pluviales ainsi que de solliciter officiellement Ploërmel Communauté pour la mise à jour du schéma d'assainissement, de mettre en compatibilité le PLU avec le Programme Local de l'Habitat PLH de Ploërmel communauté, de réaliser une évaluation environnementale, de mener une réflexion sur le développement à moyen terme de la commune, de mener la procédure selon le cadre défini par les articles L.132-7 à L.132-13, R.132-4 à R.132-9 du Code de l'Urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des personnes publiques, de fixer les modalités de la concertation prévues par les articles L.153-11 et L.103-2 à L.103-6 du Code de l'Urbanisme, de solliciter officiellement Ploërmel Communauté pour la mise à jour du Schéma d'Assainissement de la commune qui est compétence intercommunale, et de rechercher un bureau d'études pour la réalisation de révision de son PLU et donne tout pouvoir à M. le maire à cet effet.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET SES ADJOINTS DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS : ADICO, FAY DE BRETAGNE :

Achat de 16 frises lumineuses pour les illuminations de Noël pour 1 526,40 € TTC ; et location de 14 décorations pour candélabres et 12 décorations pour arbres pour illuminations de Noël pour 2 266,08 € TTC.

ANNULATION DE LOYERS PROFESSIONNELS PENDANT LA DEUXIÈME PÉRIODE DE CONFINEMENT :

Lors de sa séance du 23 septembre dernier la commune a décidé d'annuler les loyers de deux professionnels locataires de bâtiments communaux ne pouvant exercer leur activité pendant la première période de confinement. Comme lors du premier confinement, les collectivités locales ont la possibilité de reconduire cette décision.

Pour la deuxième période de confinement seul un professionnel locataire de la commune n'a pas pu exercer son activité au mois de novembre 2020 : M. Olivier BENOIT Praticien en hypnose, montant du loyer mensuel 405,82 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'annulation du loyer de novembre de M. Olivier BENOIT Praticien en hypnose pour un montant de 405,82 €.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) ne nous permet plus de diffuser des données personnelles collectées notamment dans les registres d'état-civil et d'urbanisme. Nous ne pouvons donc plus divulguer la liste des enfants nés dans l'année, les décès ainsi que les mariages afin de respecter les dispositions de cette loi.

Nous vous transmettons cependant les indications suivantes sur l'état-civil de l'année 2020.

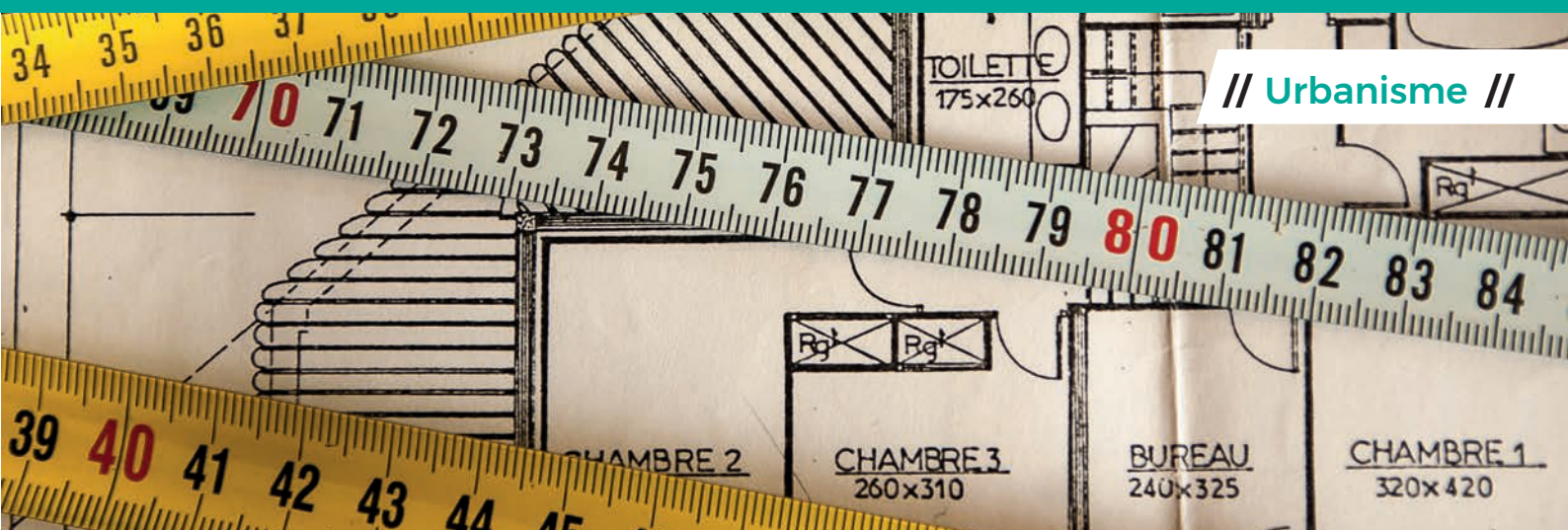
12 naissances en 2020 (18 naissances en 2019) :

8 garçons et 4 filles

6 bébés demeurent dans le bourg et 6 bébés dans les villages.

10 décès en 2020 (22 décès en 2019) : 5 personnes sont décédées à leur domicile au cours de cette année 2020.

1 mariage a été célébré en 2020 (7 mariages en 2019)



91 certificats d'urbanisme ont été délivrés, à la demande des notaires ou des particuliers. Ce chiffre montre que les ventes de maisons et de terrains ont été nombreuses au cours de l'année 2020.

25 permis de construire et un permis de démolir ont été délivrés sur la commune, dont 8 pour la construction d'une habitation et deux pour une extension de maison.

46 déclarations préalables de travaux ont été enregistrées, dont 4 pour une extension d'habitation principale.



Finances

A ce jour le compte administratif arrêté au 31 décembre 2020 n'est pas encore finalisé. Il reste quelques régularisations comptables à y apporter.

// Le budget primitif :

Malgré la conjoncture en 2020, les dépenses réalisées sont conformes aux prévisions. Le budget est donc maîtrisé.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc...), remboursement des intérêts des emprunts.

Les dépenses d'investissement sont principalement : l'achat de biens et de matériels durables, la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructures, le remboursement du capital des emprunts, etc.

Concernant la dette de la commune, elle est de 580 € par habitant ce qui est très correct, largement en dessous du seuil critique (1 000 €).

La capacité de désendettement de la commune de Loyat au 31/12/2020 est de 3,9 ans. Une légère augmentation due aux emprunts pour la maison de l'enfance de cette année. Cela reste malgré tout largement en dessous du seuil critique (10 ans).

// Les recettes de la commune :

Les impôts locaux : fonciers, habitations.

Les dotations de l'État ainsi que les subventions de l'État et autres organismes publics qui représentent 1/3 des recettes.

Les produits des services : parc locatif, garderie, restaurant scolaire.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) de la commune ainsi que les impôts locaux sont plus importants que ce qui a été prévu au budget primitif, soit + 46 374 €.

La maison de l'enfance a été ouverte aux enfants dès la rentrée de 2020. Des modifications du plan de financement ont été adoptées lors du conseil municipal du 4 juillet 2019. Le coût est de 972 152,93€ financé en grande partie par les subventions publiques.

| Financement | Prévu | % |
|-----------------|--------------|-----|
| Subventions | 525 839,30 € | 54% |
| Emprunts | 391 600,00 € | 40% |
| Autofinancement | 57 173,63 € | 6% |
| Coût total TTC | 972 152,93 € | |

> Aménagement de la rue des Rosiers

| Financement | Prévu | % |
|-----------------|--------------|-----|
| Subventions | 37 818,50 € | 33% |
| Autofinancement | 77 612,15 € | 67% |
| Coût total TTC | 115 430,65 € | |

Les investissements réalisés permettent à la commune de s'équiper de biens servant à la population ou de les entretenir : maison médicale, maison de l'enfance, église, etc... et aux travaux d'infrastructures : routes, trottoirs, matériels, etc... Ces investissements sont financés en partie par les subventions de l'état, de la région et du département, ainsi qu'en autofinancement et par des emprunts.

Nous pouvons considérer que la situation financière de Loyat est excellente.

Bonne année à toutes et à tous.

Philippe Bériou,

Adjoint aux Finances

Tarifs communaux adoptés pour l'année 2021

// PRESTATIONS VOIRIE

| NATURE DE LA PRESTATION | TARIF |
|--|---------------|
| Buse béton centrifugé 2m40 ou diamètre 300 | 20,00 € le ml |
| Tube écopal diamètre 250 | 15,00 € le ml |
| Tube écobox diamètre 300 hydrotube | 20,00 € le ml |
| Regard | 65,00 € |
| Couvercle de regard | 25,00 € |

// TARIFS SALLE POLYVALENTE

| TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE | | | | |
|--|-----------------------|-----------|---------------------|-----------|
| Capacité 250 personnes Caution : 500 € Caution ménage : 60 € | 1 journée de location | | 2 jours de location | |
| | Commune | Extérieur | Commune | Extérieur |
| Salle sans cuisine | 150 € | 200 € | 225 € | 300 € |
| Salle avec cuisine | 250 € | 350 € | 375 € | 525 € |
| Réveillon | 300 € | 500 € | | |

// REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Repas réguliers : 3,38 €
- Repas occasionnels : 4,17 €
- Repas adultes : 7,46 €

// GARDERIE COMMUNALE

| Forfait demi-heure | Forfait 1 mois | Forfait 1 mois à partir du 3 ^e enfant | A appliquer au Quotient Familial |
|--------------------|----------------|--|----------------------------------|
| 0,95 € | 26,60 € | 13,30 € | < 950 |
| 1,00 € | 28,00 € | 14,00 € | de 950 à 1300 |
| 1,05 € | 29,40 € | 14,70 € | > 1300 |

// CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m²
- 30 ans : 150 € pour 2m²

// DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €



Maisons Fleuries

Cette édition 2020 du concours des maisons fleuries a comptabilisé 13 participants venant des différents villages de la commune et du bourg. La nouvelle équipe de la commission cadre de vie a été ravie d'aller à la rencontre de ces passionnés de botanique. Nous avons échangé sur les nouveaux aménagements paysagers réalisés en 2020 dans les jardins, les potagers ou sur les balcons. Nous avons également découvert de nouvelles plantes et fleurs et noté quelques bons conseils et astuces généreusement partagés par les participants. Cette année, au vu du contexte sanitaire, la traditionnelle sortie pour ceux qui ont concouru en 2019 n'a, hélas, pas pu avoir lieu. En remplacement, une partie des élus de la commission s'est rendu chez les participants afin de leur remettre un bon d'achat d'une valeur de 40 € à valoir chez un pépiniériste de PLOËRMEL. De même, la traditionnelle remise des prix pour le concours 2020 a été annulée. Les diplômes ont été remis en mains propres, dans le respect des gestes barrières.

Le concours compte 4 catégories : jardin paysager, jardin de fleurs, éco jardin, façade et balcon de maison.

Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à vous inscrire à la mairie. Votre fleurissement doit être visible de la route. Ce sera pour nous un grand plaisir de découvrir votre jardin et l'occasion pour vous de rencontrer des Loyataises et Loyatais ayant la même passion du jardinage.

Solène Le Moing,
Conseillère
déléguée
au cadre de vie



Voici le classement 2020 pour chaque catégorie :

JARDIN PAYSAGER

| LISTE DES CANDIDATS | CLASSEMENT |
|----------------------------------|------------|
| HUET Joëlle et André | 1 |
| HAMONET Marie-Madeleine et Alain | 2 |
| ROCHER Joël et Yolande | 3 |
| COUSIN Marguerite et Jean-Pierre | 4 |
| PIOT Marie-Armelle et Bernard | 5 |

LE JARDIN DE FLEURS

| LISTE DES CANDIDATS | CLASSEMENT |
|-------------------------------|------------|
| CHEREL Jean-Claude et Monique | 1 |
| JIGOREL Annick et serge | 2 |
| CHEFDOR Eliane et Guy | 3 |

L'ÉCO JARDIN

| LISTE DES CANDIDATS | CLASSEMENT |
|--------------------------------|------------|
| BALLUE Marie-Christine et Jean | 1 |
| GUERNION Françoise | 2 |

FACADE ET BALCON DE MAISON

| LISTE DES CANDIDATS | CLASSEMENT |
|-----------------------------|------------|
| JOUVANCE Hélène et Roger | 1 |
| TORCHY Didier et Francine | 2 |
| CHEFDOR Philippe et Chantal | 3 |

**1^{er} prix jardin
de fleurs**



1^{er} prix éco jardin



1^{er} prix façade et balcon



1^{er} prix jardin paysager



Matinée citoyenne :

La municipalité a organisé une matinée citoyenne, le samedi 24 octobre, à la veille de la Toussaint, en faisant appel aux habitants de la commune pour procéder au désherbage manuel du cimetière.

Une quarantaine de personnes y a participé, à la grande satisfaction de la municipalité. La commune étant au zéro phyto depuis plusieurs années maintenant, cet évènement est désormais un rendez-vous incontournable pour maintenir ce lieu de recueillement le plus propre possible.

La Municipalité remercie tous les participants à cette matinée.

Passage du jury pour le maintien de 4^e fleur



L'année 2021 sera marquée par le passage du jury au concours national des villes et villages fleuris pour le maintien de notre 4^e fleur. L'équipe du service technique ainsi que la commission cadre de vie composée de 7 élus mettent tout en œuvre pour que cette récompense obtenue en 2018 soit confirmée.

Pour rappel, notre 1^{ère} fleur a été obtenue en 2008, la 2^e en 2011 et la 3^e en 2014. Ce label permet à l'ensemble des équipes d'innover dans l'aménagement des espaces verts, de dynamiser la commune en proposant des animations : journées citoyennes, concours des maisons fleuries, formations aux habitants. L'objectif est de rendre notre commune attractive en mettant à disposition des Loyatais de nouveaux équi-

pements : pump-track, terrain multisport, maison de l'enfance, etc... Il permet de maintenir les caps fixés depuis plusieurs années pour préserver et respecter cette nature, cet environnement qui nous enchante tant, grâce à la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts en fonction de leur situation et de leur usage.

En 2020, nous avons encore davantage pris conscience de la chance que nous avons d'habiter en milieu rural, dans une commune aux atouts multiples avec la voie verte, les Baux de Caulnes, les différents fleurissements et espaces verts, le patrimoine ainsi que toutes les infrastructures mises à la disposition des habitants. Nous devons poursuivre nos efforts et préserver cette qualité de vie.



Travaux de voirie

Comme chaque année, la commission travaux choisit les voies communales qui nécessitent qu'un entretien soit réalisé. Le cabinet URBAE de Muzillac a assisté la commune pour la maîtrise d'œuvre des travaux sur les routes suivantes :

Revêtement bicouche avec dérasement d'accollement et curage des fossés : village de Canthomeuc (210 ml) ; village de la Ville Hein (615 ml) ; voie entre le Pont aux Moines et la Noé Verte (50 ml) ; accès aux habitations : village de Lézonnet (50 ml) et au village du Pont Aux Moines (30 ml) ; accès au local chasse (80 ml).

Revêtement bitumeux : sur le parking du local de chasse (de 240 m²).

Ces travaux ont été réalisés courant septembre-octobre 2020 par l'entreprise EIFFAGE pour un montant prévisionnel de 35 789 € HT.

// Point à temps automatique (PATA)

Le PATA, consistant à la reprise d'éventuels faïençages sur la chaussée, a été réalisé par l'entreprise Colas au mois de juin 2020, sur la voirie communale de la partie nord de la commune pour un montant de 5 148 € TTC.

// Curage des fossés

Des travaux de curage des fossés d'une longueur de 3 000 ml ont été réalisés par l'entreprise Le Luhern de Bohal sur les voiries communales, entre les villages de Crénion et de Crétudel, ainsi que sur une portion entre le village de la Saudraie et de Tréguier pour un montant de 4 500 € TTC.

D'autres travaux de curage des fossés et de la pose de buses sont effectués, à la demande, sur la commune. Ces travaux sont assurés par nos services techniques et avec l'intervention de l'entreprise Harrouet Jean-Paul de Ploërmel.

Enfin d'autres travaux de voirie sont planifiés



durant l'année à savoir l'entretien des accotements et des talus de nos voies communales et de nos chemins ruraux. Grâce à l'acquisition d'un broyeur, ces fauchages peuvent dorénavant être effectués par nos employés communaux aidés de l'entreprise Chauderlier de Guilliers.

Entretien des bâtiments communaux

Avec un large parc de bâtiments recevant du public (ERP) et de logements locatifs, la municipalité reste vigilante à leur entretien pour maintenir ceux-ci en parfait état de fonctionnement.

// Cette année, des travaux ont été réalisés à :

Ecole Théodore Botrel : changement de radiateurs et de quatre portes d'entrées, peinture de deux classes.

Logement locatif : changement de radiateurs, peintures.

La toiture de l'église (partie sud) sera changée en début d'année par l'entreprise Launay de Campénéac pour un montant de 27 883.33 € HT, les crochets en acier tenant les ardoises sont devenus très fragiles.

Enfin, des travaux électriques sont, chaque année, nécessaires dans nos bâtiments afin de les maintenir aux normes de sécurité en vigueur (ex : changement des batteries dans les blocs secours...).

Sébastien Le Ray,

Adjoint à la voirie et aux bâtiments

Travaux 2020

// Maison de l'enfance, Rue des Rosiers

Vous avez certainement remarqué que la maison de l'enfance a ouvert ses portes aux enfants dès la rentrée scolaire. Les bénévoles, les usagers et les professionnels qui utilisent les locaux sont ravis de ce nouvel espace. Les abords ont été finalisés suite aux





propositions faites par notre équipe des services techniques concernant la rue des Rosiers. Il y a bien sûr des rosiers mais aussi une grande variété de plantes nouvelles qui agrémentent et embellissent cet espace. Il a été décidé de créer un espace de jeux pour les familles qui souhaiteraient en profiter. Il sera accessible à tous.

Une inauguration sera organisée dès que le contexte sanitaire le permettra.



// Travaux sur la rivière l'Yvel

Des travaux ont débuté courant septembre-octobre 2020 le long de la rivière entre le Vieux Pont et le pont de Trégadoret. Des arbres ont été retirés et des renforcements de berges devaient être faits avec la pose de pieux. Mais la météo capricieuse en a décidé autrement et les travaux ont donc été interrompus. Ceux-ci devraient reprendre après le printemps, dès que le niveau de l'eau sera redescendu.

// Remplacement du réseau électrique

Au cours du mois de septembre, ENEDIS a finalisé les travaux de renforcement de son réseau électrique, en réalisant un bouclage entre différents transformateurs : rue de la Mairie, rue de l'Yvel et rue St Martin. Ces travaux sont terminés. Nous remercions les personnes ayant accepté de mettre à disposition, à titre gratuit, leur terrain pour la mise en place des différents transformateurs.

// Contrat éclairage public

Comme prévu le conseil municipal a décidé de faire un contrat de maintenance préventive de notre éclairage public. Ce contrat a été signé avec Morbihan Energie.

// Mise en conformité de l'éclairage public

Suite au diagnostic de l'éclairage public réalisé dans notre commune par Morbihan Energie, une synthèse a été présentée avec des préconisations. Il faut savoir que notre commune a un parc de 254 points lumineux et de 12 armoires pour la gestion de toutes ces lanternes. Lors d'une réunion du 19 novembre 2020 avec Mr LE LEUCH Florent de Morbihan Energie, nous avons été informés que, début 2021, un programme de rénovation des lanternes vétustes sur poteau béton va nous être proposé. Ce programme exceptionnel est subventionné à 60%. La commune va équiper ses 110 lanternes de projecteurs LED.

// Trottoirs

Suite aux différentes réunions de la commission travaux et des cabinets URBAE et QUARTA, les rues St Martin, de l'Abbaye et de Poullouan ont été retenues prioritaires. Les relevés topo sont faits et tous les concessionnaires de réseaux ont été consultés : EDF, éclairage public, France Télécom, SAUR, assainissement et eau potable. Les passages de caméra ont également été réalisés. En conclusion, certains réseaux sont à remplacer (les eaux pluviales en partie, l'eau potable en totalité) dans l'ensemble de ces rues. Il faut savoir que l'ensemble des travaux de remplacement de canalisation d'eau potable est pris en charge à 100% par le Syndicat d'eau potable de Brocéliande.

Projets 2021

// Trottoirs

La première tranche est déjà prévue, d'autres vont être mises à l'étude et ces travaux seront réalisés sur plusieurs années.

// Cimetière

Le cimetière est presque complet, et n'est pas aux normes. Un cabinet d'études sera choisi pour sa mise aux normes et son extension.

// Lotissement

La commune n'a plus de terrain viabilisé à proposer aux demandes. Nous allons acquérir un terrain pour la création d'un futur lotissement.

Patrice LAMEUL,

Adjoint aux travaux et à l'urbanisme



École S^{te} Jeanne d'Arc

L'année scolaire 2019-20 a été, pour tout le monde, une année particulière. Il en a bien sûr été de même pour l'école Ste Jeanne d'Arc.

Pourtant, tout semblait bien parti avec la rénovation totale du bâtiment CE/CM et de tout l'équipement qui allait avec : tableaux numériques, meubles, tables, chaises, etc...Un très beau projet immobilier que l'OGEC et l'AEP ont mené de concert.

L'équipe pédagogique avait elle aussi préparé la rentrée avec plein de surprises : des sorties et des activités extra-scolaires autour d'un projet alimentaire intitulé : « Un jardin potager à l'école ». Les parents bénévoles « coachés » par les membres des bureaux ont aménagé en septembre une parcelle nouvellement acquise pour ce projet. Deux journées « jardinage » ont été nécessaires pour préparer ce terrain en jachère, protéger les abords de celui-ci, installer une cuve d'eau et enfin, des petits carrés de terre ont été attribués à chaque classe pour les futures plantations. Hélas, il n'a pas été possible de vivre tout ce qui avait été prévu par l'équipe éducative.

La situation est la même pour notre autre projet « Anglais » : l'équipe enseignante, avec l'ensemble du réseau privé de Ploërmel, a entamé une formation en anglais. Celle-ci, interrompue à cause de la situation

sanitaire, va reprendre cette année. Elle va aussi être élargie aux aides maternelles. L'objectif est de permettre aux enfants de vivre l'anglais au quotidien...

// Les animations liées à notre projet

Le projet sur l'alimentation a été inauguré par une visite de la ferme pédagogique « La Coulée Douce » à Helléan. Tous les élèves de l'école ont pu découvrir la traite des vaches, la fabrication du beurre...Ils ont adoré nourrir les poules, les veaux, les lapins. ...Après avoir mené les vaches au pré avec Saxo le chien, ils ont eu le bonheur d'expérimenter le labyrinthe de paille. Ce fût le moment le plus festif de cette journée au grand air...

L'association des « petits débrouillards » et le CPIE sont intervenus lors de plusieurs séances « Questionner le monde » au cours du premier semestre pour découvrir le travail d'un jardinier. Ils ont appris aux enfants les rudiments de la plantation, le paillage de la terre, l'importance des insectes...

Hélas la moitié des séances n'a pu être réalisée...C'est pourquoi le jardin sera à nouveau le terrain d'apprentissage de l'année qui va suivre...

// Sorties, activités extra-scolaires

Elles ont été nombreuses, selon le souhait de l'équipe pédagogique, bien que certaines aient dû être annulées :

L'opération « Nettoyons la nature » avec les parents accompagnateurs en septembre ; une séance de cinéma pour tous, en octobre ; un spectacle dans la chapelle bleue, pour les CM en





novembre ; l'intervention d'un diététicien dans toutes les classes en novembre ; deux journées avec « Serge le pâtissier » pour réaliser de superbes gâteaux ; la création d'un livre de recettes réalisé avec tous nos élèves cuisiniers ; une journée « sécurité routière » pour les CM en novembre ; un spectacle de marionnettes pour les plus petits avec les écoles du secteur en février ; la visite de la boulangerie avec les maternelles en mars.

Grâce au PEL de la Communauté de communes : tuilages en sport, musique, danse, initiation au golf, sculpture, etc...

Grâce à la mairie : des séances de piscine à partir de la GS ; une intervention à la médiathèque avec les bénévoles. Merci à elles.

Malheureusement, les projets suivants ont dû être annulés : documentaire de « Monde et nature » ; spectacle en anglais interactif pour le cycle 1 ; visite de la caserne des pompiers pour les GS/CP ; festival musical du réseau pour le cycle 2 ; journée sportive et de la matinée sur les émotions pour tous les élèves des 6 écoles privées de Ploërmel.

// Pour les CM, quelques privilèges

En lien avec le collège du Sacré Coeur, un cross s'est déroulé, comme chaque année en octobre 2019, en partenariat avec les collégiens.

La journée d'intégration pour les CM2 au Sacré-Coeur, ainsi que la participation à la journée des talents n'ont pu se concrétiser. Il en a été de même avec les « journées de Brocéliande nature ».

Cependant, les CM ont eu la chance de partir en classe de neige la semaine précédant le confinement de mars... Ils ont apprécié ce séjour extra-

ordinaire à la montagne, d'autant plus, que leur départ était plus que compromis. Ils se sont sentis privilégiés dans leur chalet, loin de tout avec la neige, le ski, les raquettes, les chiens de traîneau. Un bonheur partagé par tous.

// Pastorale

En lien avec les écoles du réseau, une célébration a eu lieu en début d'année. En décembre, les enfants ont animé la messe de l'Avent dans l'église de Loyat. Hélas, ils n'ont pu participer à la « marche caritative » organisée en mars, par les écoles privées de Ploërmel.

// Les festivités de l'école

Plusieurs matinées petits travaux ont eu lieu pour la préparation du jardinage, mais aussi pour le montage du mobilier neuf des 2 classes CM en plus des 3 matinées « bricolage » habituelles, instituées par l'AEP.

En mars, l'APEL organisera une vente à emporter de couscous.

Annulation de l'Arbre de Noël, du carnaval avec dégustations de crêpes, de la kermesse, du vide-greniers, des portes ouvertes suivies de la « matinée » d'intégration en maternelle.

Beaucoup de moments forts n'ont pu voir le jour, mais nous espérons qu'ils seront à nouveau d'actualité très bientôt. Les membres des bureaux et les parents bénévoles ont toujours été présents pour la vie de l'école Ste Jeanne d'Arc. Nous savons qu'ils seront encore à nos côtés pour l'année à venir, qui, nous l'espérons, sera meilleure pour tout le monde.





École Théodore Botrel

L'année scolaire 2019/2020 avait pour thème « Les Potagers à l'école ». De nombreuses activités étaient programmées, notamment à partir du printemps, afin de sensibiliser les enfants à leur environnement proche. Malheureusement, toutes les actions n'ont pas pu être menées mais nous retiendrons de cette fin d'année singulière, une magnifique cohésion école - familles au service de la réussite et du bien-être des enfants.

// L'école Théodore Botrel en 2020, c'est :

Un effectif en hausse avec 58 élèves répartis en 2 classes et demie : un demi-poste qui permet de renforcer les apprentissages fondamentaux en CP et CE1 avec 13 élèves.

Une équipe éducative stable avec Marie LE BRUN (directrice, en charge de la classe des maternelles), Clélia ANTOINE (classe de CE-CM), Amélie LEGENDRE (demi-poste, CP-CE1), Béatrice TERCHEL (décharge direction), Corinne LE GLOHAEC (Agent spécialisé pour les enfants de maternelle), Alice NOYALET, AESH

Nous sommes ainsi ravies d'accueillir aujourd'hui 46 familles (contre 28 l'an passé).

// Le quotidien

Le quotidien à l'école Théodore Botrel, ce sont des classes multi-niveaux avec des pratiques qui permettent un accompagnement individualisé de chaque élève et où l'enfant doit se sentir bien pour réussir. Ainsi sont mis en place :

- un apport de la pédagogie Montessori,
- un apprentissage de l'anglais dès 2 ans,
- des « conseils » de classe où chaque enfant peut échanger, exprimer ses émotions et faire des propositions sur la vie de l'école.

// École Numérique Innovante Rurale

Suite au plan national de dotation numérique des territoires ruraux, avec l'aide de la mairie et en complément des équipements de Ploërmel Communauté, l'école s'est vue dotée en tablettes numériques, tableaux numériques interactifs, logiciels, casques, PC, Tout en veillant à un usage raisonné, ce matériel permet le développement de pratiques innovantes au service de la réussite des enfants.

Ecole Numérique à Loyat, c'est une école connectée : site internet avec un accès privé pour les familles où elles retrouvent activités, photos, cahier de texte numérique, livret de réussite numérique en maternelle pour suivre au plus près les progrès de l'enfant, bibliothèque numérisée.





// Cogni école

L'équipe a été formée par l'Inspection pour être pilote dans l'implication des sciences cognitives dans l'enseignement au quotidien. 4 axes : l'attention, la mémorisation, l'implication active de l'enfant dans son apprentissage et le fonctionnement du cerveau expliqué aux enfants et aux familles. Une réunion d'information sera organisée dès que le protocole sera allégé.

// Les projets et actions

L'année scolaire 2019-2020 était consacrée aux « Potagers à l'école » avec l'accent mis sur le développement durable, les déchets ...

Au programme : mise en place de carrés potagers avec formation du Grand Bassin de l'Oust, installation de composteur et de lombricomposteur, poubelle de tri dans les classes, semis et travail autour de la germination des graines avec des mini-serres, participation de l'école à la journée « Nettoyons la Planète ». Toutes les classes ont participé à un grand « Défi Sciences » sur l'année avec l'intervention d'un maître de conférences de l'université de Rennes 1.

LES AUTRES PROJETS ET ACTIONS MENÉES :

- Écriture et Illustration d'un livre avec Cécile White, semaine du goût pour les Maternelles, CP ;
- Intervention de la responsable des déchets de Ploërmel autour de la thématique du tri avec visite de la déchetterie de Ploërmel et du centre de tri du Rheu ;
- Activités sportives avec les éducateurs sportifs de Ploërmel Communauté, piscine du CP au CM2 ;
- Intervention de la Sécurité Routière pour les CE-CM ;
- Ateliers lecture à la médiathèque de Loyat grâce aux bénévoles loyatais ! ;
- Spectacles : ciné concert et spectacle musical pour toutes les classes ;
- Participation à un journal collaboratif entre écoles et collège du secteur « Les p'tits journalistes » ;
- Liaison CM2-6e afin de préparer aux mieux nos CM2 à leur arrivée au Collège.

Et fin mai, tous les élèves de la PS au CM2 devaient partir en séjour nature à Monteneuf pendant 2 journées et une nuit. A la place, le centre est venu à Loyat et les enfants ont ainsi pu pêcher, et être sensibilisés à la biodiversité locale. Un moyen de s'évader quand toute sortie plus lointaine était non autorisée !

// L'école pendant le confinement

A partir du 16 mars, les projets ont été mis entre parenthèses et « l'École à la maison » s'est organisée. L'équipe pédagogique a œuvré au quotidien afin de faciliter la mise en place de la continuité pédagogique et accompagner au mieux les familles :

- distribution des documents dans les boîtes aux lettres, permanence à l'école ;
- programme individuel et quotidien adapté dès la TPS, correction et différenciation au jour le jour ;



// Affaires sociales et scolaires //

- classes virtuelles (pour qu'enfants et maîtresses puissent se voir et faire un temps de classe), chaîne Youtube privée avec vidéos des cours ;
- partenariat entre enseignants des écoles publiques et la radio Timbre FM : élaboration d'émissions de radio éducatives et culturelles pour tous les enfants, tous les matins entre avril et juin à 10h30 « Les confinés tendent l'oreille ». Projet « #1 dessin pour l'soignant » : l'école a envoyé des dessins aux soignants du service COVID du CHU de Vannes ;
- mise en commun des productions des maternelles sur l'espace privé de la classe afin de garder le lien.

Ce confinement a été un grand moment de partage, de solidarité, de cohésion entre l'école et les familles afin de garantir la progression de tous ! Et quelle réussite car dès la rentrée, les élèves ont pu poursuivre leur scolarité sans retard ! Un grand bravo à toutes les familles qui ont joué le jeu !

// L'école, lieu de convivialité

Les projets menés au quotidien dans les classes ne pourraient être aussi nombreux sans la belle mobilisation de l'association des parents « Les Amis de Théodore Botrel ». Fête de Noël, paniers de légumes locaux, boom déguisée, portes ouvertes, fête de l'école et autres... sont autant de moments où parents, enfants et équipe pédagogique se retrouvent. Et quand bien même certains événements n'ont pu avoir lieu en cette année particulière, l'association a offert un magnifique goûter de fin d'année pour que petits et grands partent en congés, heureux et comblés sur une note sucrée !

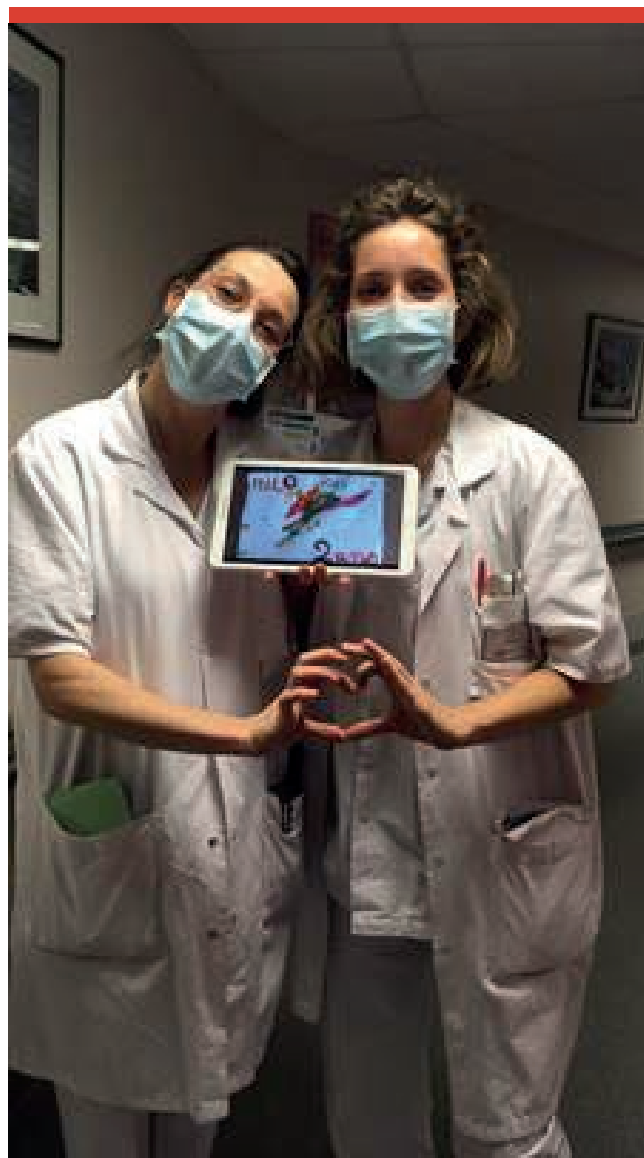


// Communication

Les Portes Ouvertes de l'école sont programmées le vendredi 26 mars. Si elles ne pouvaient être maintenues en raison de la pandémie, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec la directrice pour des visites individuelles pour les enfants nés en 2018/2019 notamment.

TOUTES LES INFORMATIONS DE LA VIE DE L'ÉCOLE SUR :

<http://ecoleloyatpublique.toutemonecole.fr/>
Page Facebook « École Publique Théodore Botrel LOYAT »



Affaires scolaires

La maison de l'enfance accueille les enfants depuis la rentrée dans les meilleures conditions possibles. Les larges baies vitrées orientées au sud, les espaces bien différenciés, le mobilier de couleur vive, les sanitaires adaptés à chaque âge et la salle de sieste en font un lieu où tout a été pensé pour eux.

Si les enfants sont heureux des nouveaux aménagements, il ne faut pas oublier le personnel.

Tout est à portée de main, les activités des uns n'empiètent pas sur celles des autres. A ne pas douter que la fibre créatrice et imaginative de Corinne, Maëva et Françoise va décupler. 162 élèves sont inscrits dans nos deux écoles : 57 à l'Ecole Théodore Botrel et 105 à l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc.

La municipalité accompagne les deux directrices dans la mise

en œuvre des gestes barrières, notamment sur les temps collectifs comme la cantine et la garderie, ceci afin de limiter les interactions entre les élèves.

La municipalité remercie les équipes enseignantes pour la qualité de la prise en charge de nos élèves et leur souhaite une bonne continuation pour cette année scolaire encore bien particulière.

Les faits marquants du Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 13 membres : Denis TREHOREL est président. Il y a également 6 membres élus : Danielle GUILLAUME, Maud GAVAUD, Sylvie BEAUJEAN, Laëtitia MOUNIER, Françoise ARNOLDO et Serge CARO. 6 membres extérieurs au conseil municipal participent également activement au CCAS : Delphine MAINGUY, Madeleine POIRIER, Odile SANTIÉ, Marie-Thérèse GLEHELLO, Marie-Pierre MOUNIER et Marine HERVOT.

Cette année, à cause de la Covid, entre confinement, couvre-feu et gestes-barrières, le CCAS n'a pas pu organiser les rendez-vous comme d'habitude, mais il a su s'adapter.

Le repas annuel des personnes de plus de 75 ans a été remplacé par une distribution de colis. Ceux-ci ont été confectionnés par Virginie Bouhourd de l'épicerie « le P'tit Sorcier ». Chaque paquet contenait des gâteaux, quelques chocolats, des mini-confitures et un plaid.

Courant décembre, des équipes de deux personnes (un élu et un bénévole) ont distribué les 200

colis tout en respectant évidemment les gestes-barrières. Ils ont rencontré des personnes qui étaient très contentes de pouvoir parler et de briser pendant quelques instants la solitude que certains peuvent connaître depuis plusieurs mois.

D'autre part, des livres de naissance ont été remis aux parents des nouveau-nés et, souvent, quelques mots ont été échangés sur le pas de la porte.

Les enfants des deux écoles ont reçu un livre des éditions « Lire,

c'est partir ». Ces livres, de petit format, très pratiques à lire, joliment illustrés, de 16 à 128 pages selon l'âge, ont éveillé leur curiosité.

L'accueil a été très chaleureux, les enfants étaient parfois un petit peu intimidés mais ravis et joyeux... et en plus c'était le dernier jour de classe avant les vacances de Noël.

Danielle Guillaume,

Adjointe au maire en charge des affaires scolaires et sociales.



// Rétrospective en images - 2020 //





6 octobre - Remise des diplômes et prix du concours des maisons fleuries par les membres de la commission cadre de vie - embellissement



Novembre - cérémonie du 11 novembre



Décembre - visite des membres du CCAS aux bébés - Camille et ses parents

Décembre - stockage des colis des personnes de plus de 75 ans dans la salle du conseil municipal



Décembre - début de la distribution des colis aux personnes de plus de 75 ans

Décembre - distribution de livres offerts par le CCAS aux enfants de l'École Théodore Botrel par le CCAS



Décembre - distribution de livres, offerts par le CCAS, aux enfants de l'École Sainte Jeanne d'Arc



La Garderie

Depuis le 1er septembre dernier, la maison de l'enfance accueille les enfants de nos écoles qui fréquentent la garderie municipale. En moyenne, 20 à 25 élèves sont présents le matin et 40 à 45 élèves le soir. De 7h15 à 8h45 et de 16h30 à

19h, les enfants sont encadrés par 3 animatrices : Corinne, Maëva et Françoise se relayent pour proposer des activités variées aux enfants : dessins, peinture, chants, jeux de société, lecture, et quand le temps le permet, trottinette et jeux

de ballons dans la cour fermée située derrière le bâtiment. Elles savent faire preuve d'imagination pour que les enfants s'occupent avant de se rendre à l'école, ou bien après l'école, avant de retrouver leurs parents. Parents, enfants et personnels apprécient ce cadre spacieux, lumineux et sécurisé pour passer un moment agréable !



Accueil de loisirs



Ploërmel communauté organise l'accueil de loisirs qui se déroule à Loyat pendant les vacances scolaires. Auparavant, les enfants étaient accueillis au sein de l'école Théodore Botrel. Depuis septembre, les animations ont lieu à la maison de

l'enfance de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi.

Le personnel et les enfants, âgés de 3 à 10 ans, sont ravis des nouveaux locaux. Clairs, spacieux et avec du mobilier adapté, ils permettent de faire toutes sortes d'activités. De plus, les animateurs apprécient de ne plus avoir à déménager/aménager les espaces qu'ils occupent pendant les vacances. Leur organisation est ainsi simplifiée avec la présence de points d'eau dans chaque salle et de sanitaires dans la salle de sieste.

// Ploërmel communauté vous communique les périodes d'accueil jusqu'à cet été 2021 :

- Du 22 au 26 février, inscriptions à partir du 1^{er} février
- Du 26 au 30 avril, inscriptions à partir du 8 mars
- A partir du jeudi 8 juillet cet été



L'aide aux devoirs

Sur les horaires de la garderie, la salle de sieste sert à l'accueil de l'aide aux devoirs. Deux équipes de trois bénévoles se relaient les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h. Ils s'occupent de deux ou trois enfants, regardent leurs agendas et font faire d'abord les devoirs écrits.



Dans ce nouvel espace, les enfants travaillent dans le calme, disposent de plus de temps pour faire leurs devoirs car il n'y a plus les contraintes de déplacements entre la mairie et la salle annexe.

L'aide aux devoirs a repris depuis la rentrée de janvier en accord avec les prescriptions sanitaires : port du masque, lavage des mains au gel mis à disposition à l'entrée de la maison de l'enfance et désinfection du matériel après utilisation.

La municipalité est reconnaissante envers cette équipe de bénévoles qui donnent de leur temps pour les enfants de nos écoles afin de permettre à certaines familles de passer une soirée plus sereine lors du retour à la maison. La municipalité remercie tout particulièrement Marilyne Huonic qui a quitté l'équipe de bénévoles à la rentrée, après s'être investie dans l'aide aux devoirs proposée aux familles sur le temps de la garderie.

Activités physiques pour les seniors.



Les cours, gratuits et ouverts à tous, se déroulent le mercredi de 11h00 à 12h00. Ils sont ouverts aux personnes de plus de 62 ans souhaitant s'entraîner à effectuer des exercices de gymnastique douce, d'équilibre, de mouvements fondamentaux de yoga et de pilâtes, d'étirements et de relaxation. Les activités sont menées par un éducateur diplômé d'Etat qui est spécialisé dans le « sport santé ». L'ambiance est conviviale, axée sur le partage et la confiance. Renseignements et inscriptions auprès de M. Bekéris au 06 33 60 14 60.

Le RIPAME

Les ateliers du RIPAME (relais intercommunal parents assistant(e)s maternel(le)s de Ploërmel communauté)

Le RIPAME renseigne les parents de jeunes enfants sur les différents modes d'accueil de Ploërmel Communauté. Il transmet aussi la liste des assistant(e)s maternel(le)s du territoire, informe sur les droits et devoirs du parent employeur, le cadre juridique (contrat de travail, etc...), oriente vers les organismes compétents (Pajemploi, CAF/MSA, Pôle emploi, Service des Impôts, CPAM, IRECEM, etc.) et propose des temps d'échange et de rencontre.

Les temps collectifs ont lieu dans différentes communes du territoire. Notre commune accueille des ateliers un jeudi matin sur deux. Les locaux sont aménagés en un espace de rencontre et d'échanges à destination des assistantes maternelles et des enfants qu'elles reçoivent. Ces



temps collectifs proposent, soit des moments de jeux libres pour les enfants soit des animations avec des intervenants extérieurs : musique, arts plastiques... Ces temps de rencontres participent au bien-être et au développement moteur des enfants et permettent également aux professionnels de se retrouver et d'échanger dans un espace lumineux et sécurisé pour les jeunes enfants.

L'association « L'éveil des Coccinelles »

Cette association a été créée en septembre 2020. Elle réunit les 7 assistantes maternelles de la commune. L'association est présidée par Christine Folleville, secondée par Sylvie Brisset, secrétaire et Justine Corda, trésorière.

Les assistantes maternelles se rassemblent tous les mardis matin de 10h à 11h30 à la maison de l'enfance où elles peuvent organiser diverses activités avec les enfants dont elles s'occupent : par-

cours de motricité, activités manuelles, séance de musique. « Tout ceci se déroule dans un cadre agréable et sécurisé » confient-elles.

C'est un moment important qui permet aux enfants de se connaître et d'être moins perdus lors de leur rentrée à l'école. Pour les assistantes maternelles, c'est un moment de partage d'expériences, permettant de rompre l'isolement dû à cette profession.



Qui sont les nouveaux Loyatais ?

Dans le bulletin municipal paru en janvier 2020, une rubrique présentant quelques nouvelles familles a été créée. Face au succès rencontré par cet article, la commission communication a décidé de poursuivre cette démarche et d'aller à la rencontre de quelques nouveaux arrivants de notre commune, installés au cours de l'année 2020 dans notre commune afin de vous les présenter. Un accueil chaleureux a été réservé par chacun d'entre eux, la municipalité leur souhaite la bienvenue à Loyat.

Maud Cavaud,
Adjointe au maire en charge de la communication.



Nom : Pol-Hervé, 35 ans ; Axelle, 35 ans ; Grégoire, 9 ans ; Constantin, 8 ans ; Azylis, 5 ans et Castille, 3 ans.

Statut : propriétaire

Lieu d'habitation : le bourg

Commune de provenance : Ploërmel

Raisons de l'emménagement : Ils souhaitent une grande maison pour leur famille et un grand jardin pour le matériel de l'entreprise du mari. Ils apprécient le cadre de vie autour de la maison, avec le chemin GR 34 qui longe leur propriété.

Profession : Axelle est mère au foyer et Pol-Hervé est élagueur.

Date d'arrivée : début juillet 2020



Nom : Tania-Patricia (38 ans) ; Landry (41 ans) ; Mathyas et Thyméo (6 ans et 6 ans + 2 minutes)

Statut : locataire

Lieu d'habitation : le bourg

Commune de provenance : Paley (Seine et Marne)

Raisons de l'emménagement : Ils souhaitent se rapprocher de leur famille et venaient régulièrement à Loyat ; ils apprécient d'être logés à proximité des écoles, le calme du bourg, la présence des professions médicales et des commerces.

Professions : Tania-Patricia est conductrice-receveuse et Landry est maçon.

Date d'arrivée : décembre 2020



Nom : Jérôme (38 ans), Véronique (34 ans) et Corentin (4 ans)

Statut : propriétaire

Lieu d'habitation : le bourg

Commune de provenance : Pleyben (Finistère)

Profession : Jérôme est technicien d'expérimentation en nouvelles technologies agricoles et Véronique est adjointe administrative.

Raisons de l'emménagement : en raison d'une mutation professionnelle, la famille cherchait une grande maison avec un budget raisonnable, à proximité de Ploërmel. Ils apprécient la présence des écoles dans le bourg et le cadre de vie agréable.

Date d'arrivée : 1er septembre 2020

// Qui sont les nouveaux Loyatais ? //



Nom : Louis (20 ans)

Statut : locataire

Lieu d'habitation : le bourg

Commune de provenance : Paris

Profession : Louis est technicien de maintenance dans le domaine hospitalier (électricien)

Raisons de l'emménagement : il cherchait une maison aux alentours de Ploërmel et il a choisi Loyat car il a connu notre commune grâce à son adhésion au club de football de la GDY.

Date d'arrivée : 1er janvier 2021



Nom : Roland (91 ans), Brigitte (66 ans) et Jean-Claude (67 ans)

Statut : propriétaire

Lieu d'habitation : village (Trégadoret)

Département de provenance : Yvelines

Raisons de l'emménagement : ils cherchaient, en Bretagne, une maison avec un petit budget, séparée en deux parties pour héberger le papa âgé de 91 ans ; la Ville de Ploërmel leur a plus ; ils apprécient les commerces et la présence d'un médecin à Loyat. Passionnés d'histoire de l'aviation, ils apprécient de se rendre à l'aérodrome pour échanger avec les aviateurs.

Profession : Jean-Claude est retraité (ancien réparateur d'électroménagers) ; Brigitte est retraitée (ancienne auxiliaire de puériculture)

Date d'arrivée : début décembre 2020



Nom : Alexandra et Julien

Statut : locataire

Lieu d'habitation : un village

Commune de provenance : Gourhel

Profession : Alexandra est agent territorial à Ploërmel communauté et Julien est cuisinier de métier mais touché par la crise du COVID-19, il est actuellement intérimaire en usine.

Raisons de l'emménagement : ils cherchaient un logement à proximité d'une ville comme Ploërmel, qui offre de nombreux services et proche de leur emploi respectif. Ils souhaitent aussi profiter du calme de la campagne, du beau paysage en harmonie avec la nature, un cadre idéal pour ses passionnés d'animaux. Ils profitent ainsi de la voie verte qui borde leur village pour promener leur village. Ils ont été conquis par notre commune « où il fait bon vivre ».

Date d'arrivée : 1er mai 2020

David et Cédric Jagu : Sensations, Émotions et Réflexions

David et Cédric sont originaires de Guilliers mais leur papa a vécu toute son enfance à Loyat, au village du Freique. Les jumeaux sont loyatais depuis septembre 2011. Altruistes, déterminés, créatifs, complémentaires, ils évoquent avec enthousiasme le cheminement qui les a conduits à l'édition de leur recueil de poèmes.

// Pourquoi avoir eu envie d'écrire ?

Depuis notre plus jeune âge nous avons toujours aimé écrire des histoires, des reportages, des résumés et pour Cédric des poèmes.

// Qui a fait quoi ?

Cédric : « J'ai écrit l'ensemble des 60 poèmes qui composent ce recueil. David a quant à lui réalisé une grande partie des photos d'illustration »

Depuis quand écrivez-vous et quel temps s'est écoulé pour la publication du recueil ?

Cédric : « J'écris des poèmes depuis 2008. »

Entre le moment où nous avons décidé de nous lancer dans la publication et la sortie du recueil intitulé « Sensations, Émotions et Réflexions » il s'est écoulé environ 8 mois.

// Pourquoi un recueil de poèmes ?

Nous avons souhaité écrire un recueil de poèmes pour qu'il soit accessible à tous, aussi bien les lecteurs de romans, les enfants et ceux qui n'aiment pas la lecture. Cet ouvrage est destiné à tout le monde. Ce projet de publication a pour but de partager notre expérience de vie et vous donnez envie de mieux nous connaître.

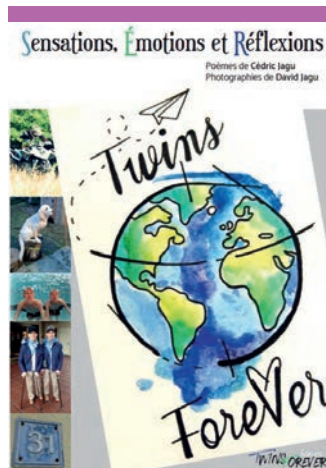
Cet ouvrage est le symbole du partage avec de nombreuses personnes.

// Quel est son message ?

À travers notre recueil nous voulons transmettre qu'il est important de croire en ses rêves et de tout faire pour les réaliser. À vous de découvrir la suite...

// Combien d'exemplaires ?

Notre recueil a été édité à 350 exemplaires à ce jour. Le livre est sorti le 16 juillet 2018, jour de notre 30^e anniversaire. Nous avons réalisé notre ouvrage en auto-édition afin de pouvoir maîtriser l'ensemble



du processus de création, de la feuille blanche à l'envoi du livre à nos lecteurs. Nous avons travaillé avec Maud Poupa pour la relecture et la mise en page du livre. L'impression a été confiée à l'imprimerie Poisneuf de Josselin. Travailler avec des entreprises locales était pour nous essentiel. Jérémy Jagu notre frère aîné a réalisé une vidéo de ce projet. Merci à toutes ces personnes.

// Où peut-on acheter votre recueil ?

Notre recueil est disponible sur la page livre de notre site Internet www.gevellracingteam.com. Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail à gevellteam@yahoo.fr pour passer votre commande.

// Quel est son prix ?

Le prix est de 12€ + 4€ pour les frais d'envoi.

// Et pour la suite ?

Cédric : « je continue d'écrire la suite de nos aventures avec grand plaisir ».

Pour la suite nous voulons nous servir de cette première expérience pour apporter d'autres choses à nos lecteurs.

La municipalité souhaite beaucoup de réussite à David et Cédric qui sauront trouver, sans aucun doute, le soutien de Novice et Ocki, leurs fidèles compagnons de route.





Michel LE HUR

Le père Michel Le Hur est arrivé à Loyat le 12 juin 2015. Il a choisi de résider au presbytère, rue de la Mairie afin d'être plus proche de ses paroissiens. Affecté au service du doyenné de Ploërmel, il a officié plus particulièrement à Loyat lors des messes dominicales et des obsèques.

Chaque mardi à 18h, il célébrait l'Eucharistie dans l'oratoire de la Communauté des religieuses. Ainsi, chacun pouvait y assister et des messes pour les défunts étaient dites. Et tout cela malgré des soucis de motricité invalidant son bras droit qu'il compensait habilement.

Partageant des moments de plaisir avec les anciens du club du 3e âge, ainsi que la convivialité avec les aînés de notre commune lors du repas annuel du CCAS, il était fidèle à ces rendez-vous.

Depuis son ordination en juin 1966, le Père Le Hur a officié dans de nombreuses paroisses où il a laissé d'excellents souvenirs.

A Concoret, il a mis sur pied la compagnie théâtrale de St Laurent en 1981 pour financer des voyages scolaires. Il est un passionné de théâtre. La troupe a enchanté de nombreux Loyatais par

ses pièces interprétées durant plusieurs années, au profit du Comité de jumelage, organisateur de cet événement. Depuis 2015, à chaque fois que sa santé le lui permettait, il venait applaudir les acteurs.

Toujours disponible, il a été à l'écoute de tous. Aux enfants, jeunes, adultes, seniors, malades et mourants, il a prodigué mille attentions. Prêtre très actif, simple et heureux de vivre, il a eu à cœur de servir chacun.

Il y a quelques mois, il a pris la décision à contre-cœur de se retirer en raison d'un état de santé devenu fragile. Sa retraite bien méritée, dans son pays natal, Nivillac, lui permettra de revoir des images d'enfance et de vivre en famille avec sa sœur Nicole. Il a promis de prier pour tous ses anciens paroissiens.

Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

Au nom des Loyatais à qui vous avez rendu service, donné espoir et réconfort, par votre gentillesse, votre écoute et votre présence active, la municipalité vous dit **Merci**.



L'année 2020 a été riche en découvertes littéraires. 41 romans pour les adultes et 22 livres pour la jeunesse ont ainsi été achetés par la médiathèque.

Les derniers ouvrages de certains auteurs tels que Marc LEVY, Guillaume MUSSO, Marie-Bernadette DUPUY, Françoise BOURDIN, Jean-Christophe GRANGE, Franck THILLIEZ, Joël DICKER, Michel BUSSI, Kate MC ALLISTAIR, Tamara MC KINLEY, Christian SIGNOL... ont rejoint les étagères.

Pour les jeunes, la série Max et Lili continue de s'agrandir et une nouvelle vient de commencer, il s'agit de "mortelle Adèle". On suivra ses aventures lors des prochains achats.

De nouveaux albums pour les petits sont venus également enrichir le panel déjà important de notre fonds.

L'équipe de bénévoles vous invite à venir découvrir ou re-découvrir ce lieu convivial. La municipalité remercie les Loyatais qui animent cet espace et qui donne de leur temps pour accueillir les lecteurs.

// Coup de coeur

SE LE DIRE ENFIN D'AGNÈS LEDIG

De retour de vacances sur le parvis d'une gare, un homme prénommé Edouard laisse derrière lui sa femme et sa valise. Un départ sans préméditation. Une vieille romancière anglaise en est le déclic, la forêt de Brocéliande, le refuge.

Là, dans une chambre d'hôtes environnée d'arbres centenaires, encore très étonné de son geste insensé, il va rencontrer Gaëlle la douce, son fils Gauvain, enfermé dans le silence d'un terrible secret, Raymond, un homme du coin avec ses mots anciens qui ressemblent fort à notre patois et Adèle, jeune femme aussi mystérieuse qu'une légende. On parle d'un chat prénommé Platon, vrai chat philosophe.

Tous ces êtres sont curieux et attachants. C'est un livre agréable à lire car on se demande si l'on

va découvrir qui est véritablement Edouard et quelles sont les raisons de son départ soudain.

N'hésitez pas à prendre cet ouvrage. La forêt de Brocéliande y est merveilleusement décrite, tout comme l'église de Tréhorenteuc avec tous ses mystères et vous verrez qu'Edouard va retrouver sa raison d'être.

HISTOIRE DU FILS DE MARIE-HÉLÈNE LAFON

Dense l'histoire du fils comme dense est le récit du siècle dernier. Marie-Hélène Lafon est de ces écrivains qui mêlent littérature et sciences sociales. Son roman s'inscrit dans le réel, le vécu d'un « cantalou » mais aussi dans ce qui fait sens collectivement. Du local à l'universel et retour.

Marie-Hélène Lafon, à partir d'un accident domestique nous dépeint, dans un style syncopé et une langue riche, les parcours d'une femme Gabrielle et d'un homme Paul, dans une autre contrée que le Massif Central rude et austère. On aurait pu, comme dans les contes, dire qu'ils « s'aimèrent et eurent de nombreux enfants », là non.

SAGA FAMILIALE DE JEAN-PIERRE CHARLAND (ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS NÉ EN 1954)

Cette saga familiale contient plusieurs tomes :

- **Les Portes du Québec** - 3 tomes // 1898 - 1919
- **Les Années Folles** - 2 tomes // 1919 - 1929
- **Les Années de Plomb** - 2 tomes // 1929 - 1945

Elle évolue de la fin du 19^e siècle jusqu'à 1945, en passant par la guerre de 14, l'épidémie de la grippe espagnole, les années folles, la crise de 1929 pour s'achever par la seconde guerre mondiale.

Série culte sur l'histoire du Québec qui met en scène la famille PICARD et aborde la politique, les mœurs et les coutumes notamment l'évolution de la condition féminine.

Véritable coup de cœur, la lecture de ces romans nous entraîne dans l'évolution de cette province avec beaucoup de plaisir.

// Vie économique //

Nos commerçants

// EPICERIE - O P'tit sorcier

BOUHOURD Frédéric et Virginie
du mardi au vendredi 7h30-13h et
16h-20h
Samedi 8h-13h et 16h-20h - Dimanche
et jours fériés 9h-13h.
23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT - 02
97 93 01 17

// Boulangerie-Pâtisserie-Bar

JACQUELINE Claudette et Jean-
Michel.
Fermeture le mardi.
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :
7h00 à 13h00 et 15h00 à 19h00
- Samedi 7h30-13h00 et 15h00-
19h00
Dimanche 7h30-13h00.
Place de l'Église - 56800 LOYAT -
02 97 93 05 46

// BAR - TABAC-PRESSE - STATION SERVICE

LE BOUT DU PONT
Fermeture le Mercredi - Dimanche
après-midi - Ouvert de 7h00 à
13h00 et 15h00 à 20h00
GUERRIER Monique
Rue du Pont - 56800 LOYAT
- 09 83 93 25 99

// COMMERCE AMBULANT

MARCO PIZZA
QUEMARD Jean-Marc - 06 82 91
05 74 - le mardi de 17h à 20h30 -
place de l'église

// COIFFURE NAT'IF COIFFURE

du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-
19h - le samedi 9h-12h et 14h-17h
Nathalie CHESNEAU 20 rue de
l'Yvel - 56800 LOYAT
02 97 73 80 00/06 15 13 72 03

// RESTAURANT/TRAITEUR

LA BREIZH DESBOIS
Ouvert du lundi au vendredi de
7h00 à 16h00 - Traiteur sur de-
mande (semaine et week-end)
Trégadoret - 06 69 34 88 68 -
02 97 93 96 23

Nos artisans

// BRASSERIE DES SORCIERS :

CHILLOU Quentin - Kerpiton

// VITRAIL : ATELIER CHIAROSCURO

PETIT Danièle - 1 rue du Soulaï -
Létéhan - 56800 LOYAT
- 06 18 23 78 35

// FERRONNERIE : CHALLIS Wayne

La Villette - 56800 LOYAT
- 02 97 73 80 34

// COUVREUR :

CHEFDOR COUVERTURE
CHEFDOR Guénaël - 5 rue des Kor-
rigans - Tréguier - 56800 LOYAT -
02 97 93 00 74

// ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : DEROUIN Thierry

Kersamson - 02 97 74 59 89
- 06 83 59 36 60

// GARAGE : HAREL Serge

rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
- 02 97 93 05 66

// REMPAILLEUR : HIPEAUX Michel

Lesvran - 56800 LOYAT
- 06 86 23 27 75

// NETTOYAGE : MALASSIS Denis

Lesvran - 56800 LOYAT
- 06 60 48 24 91

// PEINTRE : MONVOISIN Hubert

La Noé Mennais - 56800 LOYAT -
02 97 93 01 06

// MAÇON : PEROT Jean-Yves

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT -
02 97 74 45 02

// PEINTRE : RONNE Steven

Lesvran - 56800 LOYAT
- 06 19 99 09 55

// EBENISTE : SAILLARD Philippe

ZA des Nouettes - 56800 LOYAT
02 97 93 06 65 - 06 84 08 24 85

// EQUIPEMENTS DE GARAGE :

SARL SMP

Yann AUBERT - 5 Domaine de
Poullouan - 56800 LOYAT
- 06 61 35 47 09

// TAXI : TAXI HAREL

Damien HAREL - 5 rue Saint Eloi -
56800 LOYAT - 06 28 01 08 50

Nos entreprises

// ÉLAGUEUR : AUFRAY François

Lesvran - 56800 LOYAT
- 07 86 04 56 03

// GRAVURE ET TERRE :

AUSSANT Hervé et GAPIHAN
Armelle - Cantomheuc - 56800
LOYAT - 09 65 25 83 37

// CAMPING :

MERLIN L'ENCHANTEUR

M. HOTCHKISS Keith
8 rue du Pont - 56800 LOYAT
- 02 97 93 05 52

// PENSION POUR CHEVAUX :

LES ECURIES DE KERVIOLO

COMBES STEVANT Aurélie
Tréguier - 56800 LOYAT - 06 18 45 31 53

// TERRASSEMENT

ASSAINISSEMENT :

LAMEUL Philippe - Lesvran - 56800
LOYAT - 02 97 93 09 80 - 06 07 42 16 98

// OXYGENE MEDICAL :

3S ASSISTANCE - Zone Artisanale
des Nouettes - 02 97 73 93 52

// SERVICES A LA PERSONNE : CD A DOMICILE

Assistance administrative et infor-
matique-Soutien scolaire à domi-
cile
JAGUT Cédric - 06 68 86 68 79
JAGUT David - 06 14 11 50 32

// CHAUFFAGE-CLIMATISATION : THERMAFROID

Installation, dépannage et entre-
tien de pompes à chaleur, cli-
matisation et autres systèmes de
chauffage.
BOURSEUL Jean-Philippe - 11 rue
Haute - 07 77 28 85 96

// ASSISTANTE ADMINISTRATIVE À DOMICILE :

REGNIER Corinne - 06 31 88 34 26 -
www.corinne-regnier.fr

// RECUPERATION DE MATERIAUX : MOREL RECUP

20 rue Bieset-Leuléac - 06 02 37 63 27

// MULTI SERVICES : BRICODOM SERVICES

Montage de meubles, d'abris de
jardins, entretien des haies ou
tonte de pelouse... - 06 23 79 46 72

// TRAVAUX DE MAÇONNERIE

NEUF ET RÉNOVATION : JL BAT

LEGOUEMIER Jérôme - Leuléac -
06 64 04 79 16

// ÉLECTRICITÉ ET MULTI-SER- VICES : B&E ÉLECTRICITÉ

PHILIPPE LAPARLIERE - Can-
tomheuc 06 49 18 79 09

// MECANIQUE MPJ

MOTOCULTURE

Vente et réparation motoculture
de plaisance, et autres prestations
à la demande du client
JAGU Sylvain -Le Freigue
- 06 03 44 67 39
contact@mpj-motoculture.fr -
www.mpj-motoculture.fr

// MASSO-RELAXOLOGUE

ET HYPNOTHERAPEUTE

AZURENAZEN

Antoinette LAFERTE - 2 rue de la
claie à KERBOIS.
06 50 78 92 02

// VENTE ET REPARATION D'ORDI- NATEURS RESTAUR'PC

Ventes d'ordinateurs portables et
fixes. Réparation d'ordinateurs por-
tables.
URVOY Joël - Joel.urvoy@sfr.fr
- 06 23 21 32 03

// PRATICIEN EN HYPNOSE

Olivier BENOIT - Sur RDV : 07 64 31 50 53

Annuaire des Associations

| Nom | Activité | Président | Contact |
|--|----------------------------|-------------------------------|--|
| BASKET CLUB LOYAT | Basket | GICQUEL Rozenn | 06 68 80 23 08 |
| GARDE DE L'YVEL FOOT | Football | BOURSEUL Jean-Philippe | 07 77 28 85 96 |
| LA PASTOURELLE | Danse bretonne | GUERNION Françoise | 02 97 73 80 74 |
| LES VOLANTS LOYATAIS | Badminton | LOHAT Stéphane | 07 68 31 23 56 // 06 49 22 86 62 |
| PLANEURS DE BROCÉLIANDE | Planeurs | PALLUEAU Jacques | 02 97 93 00 80 |
| SOCIETE DE CHASSE | Chasse | LAHAYE Pascal | 06 85 45 09 43 Lahaye Pascal 06 81 71 68 96 Papion René |
| TENNIS CLUB LOYATAIS | Tennis | GUILLEMAUD Pierre-Yves | 02 97 93 09 20 // 06 07 90 09 90 |
| ULM CLUB DE BROCÉLIANDE | Ulm | GUERINEL Jean-François | 07 87 43 06 55 |
| VOLLEY CLUB LOYAT | Volley | URVOY Joël | 02 97 73 88 01 // 06 23 21 32 03 |
| VTT LOYAT | VTT | BERTHIER Vincent | 06 32 65 13 93 Vincent Berthier(VTT) 06 10 66 82 47 Erwan Billard (TRAIL) |
| CULTURELLES ET AUTRES | | | |
| AMIS THÉODORE BOTREL | Ecole | TAMIC Cindy | 06 62 67 02 30 |
| A.P.E.L | Ecole | FOLLEVILLE Pascal | 02 97 93 03 62 |
| ASSOCIATION EDUCATION POPULAIRE (AEP) | Ecole | JOSSO Pascal | 02 97 93 03 62 |
| O.G.E.C | Ecole | JAGOUDEL Anne-Gaëlle | 02 97 93 03 62 |
| UNC / AFN | Combattant Afrique du Nord | DRÉAN Paul | 02 97 73 80 24 |
| CLUB DES SORCIERS | Club du 3 ^e Age | HALLIER Bernard | 02 97 74 41 28 // 06 09 96 51 15 |
| COMITE DE JUMELAGE Loyat-Riviere | Vie locale | TREHOREL Laurence | 06 82 25 12 43 |
| CHAPELLE ET FOUR DE TREGADORET | Patrimoine | HAMERY Alain & CHATEL Bernard | 02 97 93 00 47 // 06 24 07 28 44 |
| LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CRETUDEL ET DE LA FONTAINE SAINT COLOMBAN | Patrimoine | VANTICHEM Patrice | 02 97 93 09 39 // 06 03 03 84 02 |
| RANDO PLAISIR | Vie locale | SANTIER Odile | 02 97 93 05 39 |

Les associations sont une partie de l'âme de Loyat. Elles rendent notre territoire dynamique et vivant. L'engagement des bénévoles est admirable, tout en étant très exigeant. La Commune doit avoir un vrai rôle de facilitateur pour accompagner ces structures bouillonnantes d'énergie. La commission vie associative a été mise en place pour accompagner nos associations.

// Les missions et projets

Parmi ses différentes actions, la commission élabore le planning d'utilisation des différentes infrastructures sportives pour les activités scolaires et associatives ainsi que le calendrier annuel des manifestations. Elle organise la journée sport et découverte.

Elle apporte aussi un soutien matériel et humain aux projets, aux manifestations organisées par les associations.

Elle souhaite avant tout réaffirmer son soutien aux associations, favoriser leur synergie et optimiser l'usage de nos infrastructures sportives.

Dossier de subvention

Un groupe de travail, composé de certains élus des commission vie associative et finances, ainsi que quelques représentants des associations volontaires travaillent actuellement sur un nouveau support de demande de subvention ainsi que sur des critères d'attribution : l'objectif étant que les subventions allouées soient le plus équitables possible entre les associations.

La municipalité remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour l'animation de notre commune et qui accompagnent quotidiennement les Loyatais au sein de toutes les associations.

*Morgan Demolliens,
Conseiller délégué à la vie associative.*

Tennis club loyatais

En septembre, le TCL a participé au championnat départemental pour les plus de 35 ans et a terminé 3^e. Depuis cette date, aucune activité n'a pu avoir lieu ni championnat départemental adulte ni entraînement jeunes.

Le bureau du TCL vous souhaite une bonne année 2021.



Comité de jumelage Loyat- Rivière.

N'ayant pas d'actualité en cette année particulière, j'ai demandé à Deborah Chilain, présidente de l'association belge de nous écrire un petit mot que voici.

"Après une longue absence, le comité de jumelage de Rivière a pu, en septembre 2020, se réunir pour préparer la venue de nos chers amis bretons en mai 2021. Différents projets fusent dans nos têtes... Nous sommes tout feu tout flamme à l'idée de nous revoir. Nous traversons la Wallonie dans tous les sens pour trouver l'endroit qui ravira nos hôtes. Les Chantiers Navals de St Nazaire et les marais salants visités il y a bientôt 2 ans nous ont laissé des souvenirs mémorables. Mais... C'était sans compter sur le retour en force de ce sacré Coco le virus. Nous gardons bien au chaud tous nos projets en espérant pouvoir fêter l'amitié en 2021.

Au plaisir de vous revoir. "

Nous, les Loyatais, espérons également pouvoir leur rendre visite lors du WE de la Pentecôte.

La séance de théâtre en mars est d'ores et déjà compromise (faute de répétitions pour les acteurs).

Quid du cabaret d'octobre? Celui-ci est maintenu pour l'instant avec un humoriste imitateur et un repas germanique. Prenez date, nous aurons besoin de rire.

En attendant, portez-vous bien et restez prudents.

Pour les membres, Laurence TREHOREL, Présidente

Association des parents d'élèves de l'école publique "les amis de Théodore Botrel"

Nous sommes une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

Depuis septembre 2020, suite à la hausse du nombre d'élèves à l'école, l'association compte de nouveaux parents avec une belle dynamique et pleins de projets pour soutenir l'école dans ses projets pédagogiques.

L'année 2019-2020 ne s'est pas passée comme elle devait l'être, comme pour chaque association. Si celle-ci avait très bien commencé, la crise sanitaire actuelle a stoppé net la vie associative et par conséquent, a fortement impacté les finances que chaque événement pouvait rapporter à l'association.

// Rétrospective des actions menées en 2019 - 2020 :

Fête de Noël, vente de légumes bio (3 fois dans l'année), boum déguisée...

Mais l'année ne devait pas s'arrêter là et continuer avec une vente de gâteaux de l'entreprise Le Dréan (Guégon) et la traditionnelle Kermesse de fin d'année.

Bien que la crise sanitaire ait stoppé des événements publics, nous souhaitons absolument garder le lien et la convivialité entre les familles et les élèves. C'est pourquoi, à défaut d'une kermesse de fin d'année, nous avons fait un goûter dans la cour de l'école.

Avec l'accord de la direction de l'école et dans le respect des règles sanitaires, les parents

d'élèves ont créé un train de friandises pour les enfants. Tous les parents étaient conviés à ce goûter afin qu'après un confinement qui n'a pas été facile, nous puissions nous quitter sur une note de gaieté et de bonne humeur pour le départ en vacances des enfants.

Pour l'année 2020-2021, l'association avance dans le brouillard. Beaucoup de projets mais peu de mise en place de ceux-ci pour le moment. Nous attendons des règles sanitaires plus assouplies pour réaliser des événements grand public.

Une certitude, l'objectif de l'APE s'est fixé comme objectif de faire fonctionner au maximum les commerces locaux.

Cependant, pour la fête de Noël que nous n'avons pas pu la faire, nous avons confié les chocolats du Père-Noël de l'APE aux enseignantes pour qu'elles les distribuent en même temps que les cadeaux des enfants le dernier jour avant les vacances. Ceux-ci viennent de la chocolaterie de La Gacilly "Choco&Co".

Pendant cette même période, nous avons organisé une vente de brioches artisanales avec la boulangerie "Aux Miettes aux Perlinpin'pain". Une belle réussite malgré le contexte, nous remercions toutes les personnes qui ont passé commande.

Et pour rappel, les légumes bio venaient de la "Ferme de Gourhert" de Ploërmel.

Les projets à venir : la boum déguisée au mois de mars (?), une vente de chocolats pour Pâques, la kermesse de fin d'année (?). Il est sûr c'est que cette année, nous ne pourrons pas soutenir autant que nous le souhaitons l'école pour ses projets pédagogiques. Sans ces événements, l'association n'a



pas suffisamment d'entrée d'argent pour cela mais on n'a pas dit notre dernier mot !

Malgré toutes ses difficultés, les parents de l'école ont su être solidaires, soutenir l'école et ses enseignantes qui ont fait un travail merveilleux pour nos enfants en classe mais aussi et surtout pendant tout le confinement.

MERCI Marie, Clélia, Amélie, Corine, Alice, pour votre travail en faveur de la réussite et du bien-être de nos enfants !

Meilleurs vœux à tous, prenez soin de vous.

Loyat-Volley-Club

La saison 2019-2020 s'est achevée plus tôt que prévu, à cause de la crise sanitaire de mars. Cependant, nous pouvons être fiers du club de LOYAT grâce à sa vingtaine d'adhérent. Le club avait présenté deux équipes au championnat FFVB, l'une expérimentée (LOYAT A), coachée et dirigée par Pascal JOSSO et l'autre (LOYAT B) constituée en partie de nouveaux adhérents dont j'ai pris les commandes.

Durant cette saison sportive, nos 2 équipes ont réalisé 6 matchs chacune. Nous avons rencontré Ménéac, Plumieux, Pontivy et Aujan. A cause du confinement, nous n'avons pas pu finir notre championnat, 3 matchs n'ont pas été joués.

Les deux équipes de LOYAT ont gagné tous leurs matchs : LOYAT B a terminé à la première place de sa poule et LOYAT A à la deuxième place.



grand bravo à nous pour la qualité de nos matchs réalisés au cours du championnat.

Pour cette saison 2020-2021, j'ai décidé de ne pas renouveler notre adhésion à la FFVB à cause de la crise sanitaire qui perdure et qui nous empêche de pratiquer notre sport en salle. Les entraînements ne se font qu'entre deux confinements.

Pour les personnes désirant

nous rejoindre, les entraînements ont lieu le jeudi de 20h45 à 22h30 dans une ambiance conviviale, le club est mixte et accessible à tous les niveaux (même débutant).

Les adhérents du LOYAT-VOLLEY-CLUB, se joignent au bureau pour vous souhaiter une bonne année 2021.

Contact - URVOY Joël :
06.23.21.32.03

Joel.urvoy@sfr.fr



Basket Club Loyatais

Cette saison 2020-2021 est très particulière avec la crise sanitaire.

Le club compte une équipe loisirs qui n'a pas pu malheureusement débiter son championnat sauf un match amical joué contre Joselin.

Nous espérons pouvoir reprendre le mois prochain, croisons les doigts...

Le club de basket vous souhaite une bonne année 2021.

Meilleurs vœux aux amis sportifs.



Association Rando-Plaisir

Comme toutes les associations, nous avons connu une année très difficile due à la pandémie du coronavirus. Nous l'avons cependant bien commencée et nous avons passé un très agréable moment lors de notre assemblée générale suivie de la dégustation de la galette des Rois.

Avant le premier confinement, nous avons effectué quatre randonnées : à Josselin, à Loyat, au Bois de La Roche et à Taupont. Nous les avons reprises le 1er septembre. Nous avons passé une merveilleuse journée au lac de Trémelin. Le soleil était avec nous. La suivante s'est déroulée à Brignac. Deux circuits étaient proposés. Chacun a pu choisir le sien en fonction de ses capacités. Lors de la troisième, nous avons découvert Billio et la dernière a eu lieu à Questembert sur le circuit des Popinettes. Nous l'avons faite à la journée. Comme tous les circuits ce dernier nous a ravis.

Le deuxième confinement a mis fin à nos agréables marches. Pour toute l'année, nous av-

ons établi de belles randos très alléchantes avec l'île de Bréhat comme point d'orgue en juin. Nous espérons très sincèrement reprendre prochainement mais je ne peux pas vous donner de dates précises car cela dépendra de l'évolution sanitaire.

Si des personnes souhaitent nous rejoindre, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact soit avec :

-Odile Santier tél.:02 97 93 05 39 ou par mail :santier.daniel@orange.fr

-Joël Rocher tél :06 25 18 80 95 ou par mail :

-Christian Vincent tél;06 59 72 65 75 ou par mail :

A tous nos amis randonneurs et à tous les Loyatais, nous souhaitons une bonne année 2021 pleine de petits bonheurs et de santé. Prenez bien soin de vous et des autres.

Pour les membres, Odile Santier présidente.

La commune vous informe

// Une application pour informer les habitants

Depuis quelques jours, la commune propose un nouveau service qui permet d'adresser des alertes et des informations importantes aux habitants. Pour en bénéficier, vous êtes invité à télécharger gratuitement et anonymement l'application « **ma mairie en poche** » sur votre téléphone portable ou bien votre tablette, et choisir la commune « Loyat ». Vous serez ainsi informé des alertes météo, des coupures de courant, des travaux importants, des animations dans la commune etc... grâce à des notifications reçues sur votre appareil connecté ! N'hésitez pas à découvrir ce nouvel outil.



// Refonte du site internet

Dans les prochaines semaines, vous pourrez découvrir la nouvelle présentation du site internet de la commune de Loyat. Afin de le rendre plus agréable et permettre un accès sur vos téléphones portables, il a été décidé de le faire évoluer.

Le lien sera identique :

<http://www.loyat.fr>

Téléchargez gratuitement **Ma mairie en poche** puis sélectionnez Loyat

Disponible sur  et 

En raison du contexte sanitaire, le recensement de la population prévu en janvier et février 2021 est reporté en 2022

// Recensement des personnes fragiles

Dans les circonstances sanitaires liées à la COVID-19, les élus restent vigilants vis-à-vis des personnes fragiles et isolées, des personnes âgées ou en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez vous faire connaître à la mairie. Si besoin, les élus prendront contact avec vous pour vous apporter conseils ou assistance. Si vous connaissez une personne dans cette situation domiciliée dans notre commune, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de communiquer son nom et son adresse.



Ploërmel communauté vous informe

// RIV BUS :

Depuis le 1er mars 2020, la commune de Loyat compte un nouvel arrêt au lieu-dit Trégadoret. Vous pouvez également rejoindre la ligne aux arrêts Place de l'Eglise et sur le parking du Camping.

RAPPEL DES INFORMATIONS PRATIQUES

Les titres de transport (ticket ou abonnement) sont uniquement disponibles dans le bus pour 1€ / trajet ou 25 €/ mois.

Des correspondances sont disponibles le matin et le soir pour le train de Rennes depuis la gare SNCF de Montauban-de-Bretagne et des correspondances avec les lignes routières régulières régionales.

En pratique, il est préférable d'être présent à l'arrêt de bus 5 minutes avant l'heure indiquée. L'application Zenbus vous permet également de suivre le trajet de votre bus en direct via votre smartphone.

Pour demander l'arrêt d'un bus, faites signe au conducteur !

Toute les informations sur riv-info.bzh

// Maison des adolescents à Ploërmel

Depuis le 2 septembre, une antenne de la maison des adolescents a ouvert ses portes à Ploërmel dans les locaux de la mission locale, accueillant les 12/21 ans uniquement sur rendez-vous. Il s'agit d'un espace d'accueil généraliste, dans lequel les jeunes y trouvent une permanence d'écoute menée par des professionnels. Ces derniers peuvent évaluer les situa-

tions de chacun et aider les jeunes et leurs familles dans la gestion des situations difficiles du quotidien (problème de santé, souffrance psychologique, conflits familiaux, etc.).

L'équipe pluridisciplinaire, constituée d'une infirmière, d'une psychologue, d'un éducateur et d'un infirmier en addictologie connaît les problématiques qui se manifestent pendant l'adolescence et pourra aborder avec les jeunes mais aussi avec les familles les questions qu'ils peuvent se poser. Suivant les situations, un jeune peut être orienté vers des structures médico-sociales ou vers des soins en externe.

Renseignements : Maison des adolescents 12/21 ans-Mission Locale - Rue du Val, 56800 Ploërmel.

Accueil uniquement sur rendez-vous : 02 97 01 33 21

// L'OPAH : un nouveau dispositif communautaire depuis le 1er septembre 2020

L'OPAH - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est un dispositif qui s'étend sur 5 ans dont l'ambition est de favoriser l'amélioration du confort des logements privés sur le territoire communautaire. Travaux d'économie d'énergie (isolation, changement de système de chauffage...),

Travaux lourds (réhabilitation de logements très dégradés)

Maintien à domicile (adaptation des logements au vieillissement et au handicap)

Accessible à près de 60% de la population, le dispositif se veut

incitatif avec des subventions oscillant entre 50 % et 80 % du montant des travaux selon les projets. Un budget prévisionnel de 6 977 007 € est consacré aux aides dont 1 332 500 € de la part de Ploërmel Communauté.

Le but étant d'inciter le maximum de propriétaires de résidences principales à entreprendre tous les travaux d'amélioration nécessaires, pour que les logements qu'ils habitent ou proposent à la location offrent toutes les conditions de confort, de sécurité, d'hygiène et d'économies de charges, dans un souci de développement durable et de confort général du bâti.

Ouvert depuis début 2020, l'Espace info Habitat est la porte d'entrée de ce dispositif.

Suivant les projets des demandeurs, ces derniers seront orientés vers les aides de l'OPAH et/ou vers d'autres dispositifs complémentaires.

Ensuite, SOLIHA, mandaté par Ploërmel Communauté, prend la suite pour accompagner le demandeur dans sa démarche (analyse des besoins par un diagnostic à domicile, conseils sur les travaux à entreprendre, constitution du dossier de demande de subventions jusqu'au versement de ces dernières). Cette prestation est prise en charge à 100% par Ploërmel Communauté et l'ANAH.

Contact : Espace Info Habitat-38 place de la Mairie à Ploërmel - 02 97 22 34 54



Calendrier des festivités 2021

Samedi 06/02

Assemblée générale UNC

Samedi 13/02

Repas GDY

Théâtre date à définir 06/03 ou 13/03

Comité de jumelage

Dimanche 14/03

Repas à emporter société de chasse

Samedi 20/03

Repas à emporter école St Jeanne d'Arc

Dimanche 28/03

Boom déguisée école Theodore Botrel

Samedi 03/04 et dimanche 04/04

Randonnée au pays des sorciers VTT et pédestre

Du vendredi 21/05 au 24/05

Voyage la Rivière Belgique comité de jumelage

Samedi 29/05

Journée sport et découverte

Dimanche 06/06

Vide grenier Ecole St Jeanne d'Arc

Samedi 26/06

Kermesse École Théodore Botrel et École St Jeanne d'Arc

Juin ou juillet

Fête de la musique : date et organisation à définir

Samedi 23/10

Cabaret comité de jumelage

Samedi 30/10

Trail des sorciers + randonnée pédestre

Dimanche 28/11

Vide grenier École Théodore Botrel

Samedi 11/12

Arbre de Noël École Théodore Botrel

Certaines festivités seront annulées si le contexte sanitaire ne permet pas leur organisation